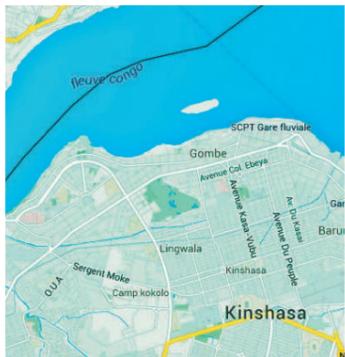


## RD-CONGO



300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2553 - MARDI 8 MARS 2016

## Élections des gouverneurs

## Entre consignes de vote et achat des consciences

La Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) note qu'après la publication le 28 février des listes des candidats gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces, «des députés provinciaux de la majorité présidentielle (MP) et de l'opposition auraient été urgemment convoqués à Kinshasa en vue de recevoir des consignes de vote assorties des menaces de rétention des fonds de rétrocession et de blocage de nouvelles provinces au cas où celles-ci tombaient entre les mains des personnes non voulues par la MP».

D'importantes sommes d'argent, à en croire cette ONG, auraient également été remises et d'autres promises aux députés provinciaux après l'élection des gouverneurs, prouvant ainsi à suffisance combien l'achat des consciences fait partie des stratégies pour torpiller la démocratie en RDC.

Page 14



Les députés provinciaux face à leurs responsabilités

## RDC-Suède

## Margot Wallström prône une alternance politique apaisée



La ministre suédoise des Affaires étrangères a émis le souhait de voir la République démocratique du Congo devenir un modèle d'alternance politique apaisée en Afrique centrale. Lors d'une conférence de presse tenue le 4 mars au terme de sa visite de travail à Kinshasa, Margot Wallström a indi-

qué que la Suède milite pour le respect des échéances constitutionnelles en RDC. Margot Wallström n'a, cependant, pas fait mention d'une quelconque sanction éventuelle qu'allait prendre son pays vis-à-vis de la RDC en cas de non-tenu des dites élections devenues quasi incertaines. Sans soutenir l'idée d'une éventuelle suspension d'aide dans un tel cas de figure, elle pense que la RDC a une belle opportunité pour mobiliser la jeunesse autour d'un processus « inclusif » en faveur de la démocratie et de l'État de droit.

Page 14

## SANTÉ

## Lancement de la campagne de récompense dans la détection de la maladie du ver de Guinée

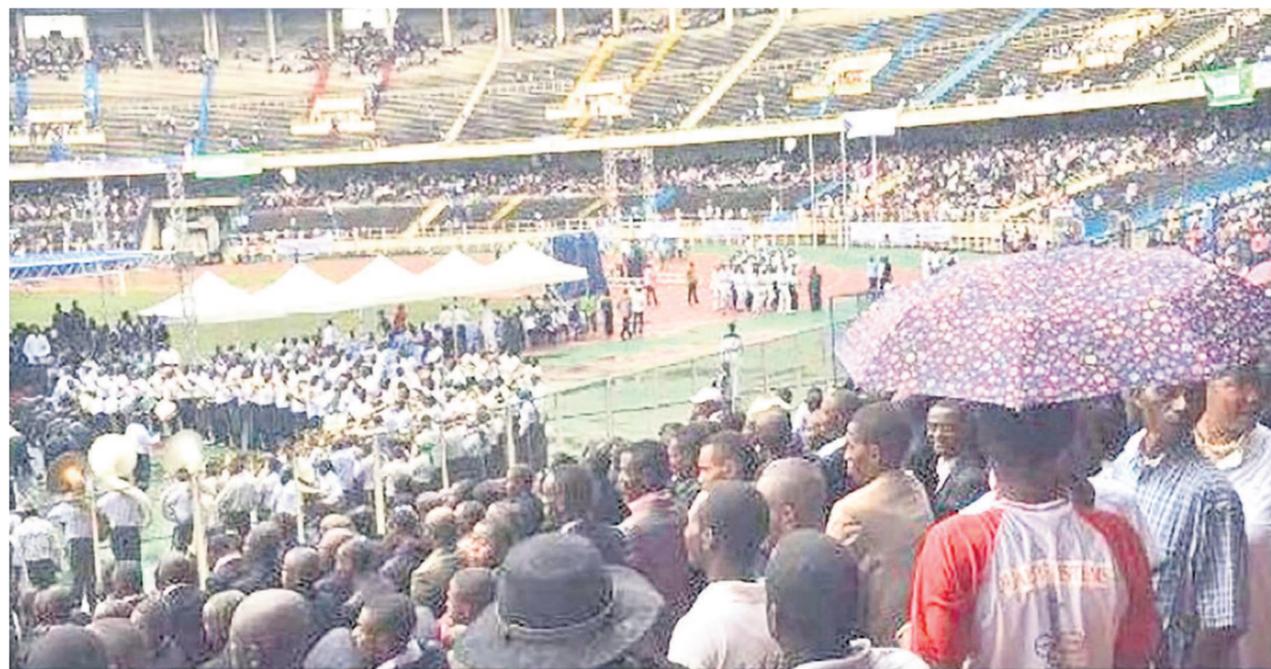
La campagne de récompense de la recherche des cas de la maladie du ver de Guinée ou dracunculose a été lancée, le 5 mars, à Kinshasa en présence du secrétaire général à la santé et du représentant de l'Organisation mondiale de la santé en RDC. Le système de récompense arrêté à 400 dollars est institué pour permettre à la population de s'approprier ce programme dans le but d'obtenir la certification de la RDC comme un pays où la maladie a été effectivement éradiquée.

La certification de la maladie du ver de Guinée, indique-t-on, sera une fierté pour la RDC qui sera dorénavant considérée comme les autres pays avec zéro cas de cette maladie. La dracunculose est généralement transmise lorsque des gens n'ayant que peu ou pas accès à un approvisionnement en eau potable ingèrent de l'eau contaminée par des petits crustacés parasités.

Page 14

## CULTE DE LA PAIX

## Un véritable gâchis !



Une vue partielle du stade des Martyrs pendant le culte

Une grosse pluie s'est abattue, le 5 mars, sur la capitale congolaise, empêchant la bonne tenue au stade des Martyrs de la manifestation religieuse initiée par une frange des chefs religieux mais boudée par l'Église catholique et une majeure partie de la société civile. Pour ceux qui considèrent que ce « culte de la paix » visait le soutien au dialogue, au glissement et à la volonté intentionnelle de violer la Constitution, c'est Dieu qui a confondu les

organisateur en faisant abattre, contre toute attente, cette pluie au grand désenchantement des fidèles. Selon des sources, l'opposition préparerait, elle aussi, une grande action dans les prochains jours, toujours sur le même site. Reste à savoir si l'autorité urbaine va acquiescer à cette requête après avoir répondu positivement aux responsables religieux réputés, d'après certaines langues, proches de la coalition au pouvoir.

Page 14

## ÉDITORIAL

## Engouement

Ce qui frappe le plus les observateurs qui suivent le début de la campagne électorale est l'engouement manifeste de la société civile pour un scrutin que l'on prédisait, à tort, terne et peu vivant.

Qu'elles se déroulent en salles ou en plein air les rencontres organisées par les différents candidats pour présenter leur programme sont l'occasion de débats aussi vigoureux que populaires vers lesquels affluent un grand nombre de supporters. La preuve est ainsi faite que loin d'être joué d'avance le premier tour de l'élection présidentielle sera un véritable tournoi.

Tout naturellement les regards se tournent en priorité vers le candidat de la majorité, Denis Sassou N'Guesso. Pour plusieurs raisons qui se combinent : d'abord, bien sûr, parce qu'en sa qualité de président sortant il est attendu plus que quiconque sur son programme pour les cinq années à venir ; ensuite, parce qu'ayant choisi de descendre au plus près des citoyens dans tous les départements que compte notre pays, il donne à chacun l'occasion de le voir et de l'entendre ; enfin, parce que les thèmes autour desquels s'articule sa campagne se trouvent au cœur même des préoccupations du peuple congolais.

Les jours à venir - il en reste tout juste onze avant la fin de la campagne - permettront de juger si l'énergie déployée par les candidats à la magistrature suprême et l'engouement que celle-ci génère au sein de la société civile constituent une vague de fond, ou bien s'ils ne sont au contraire que passagers. Mais tout semble indiquer, aujourd'hui, que l'élection présidentielle de 2016 marquera un tournant dans l'affirmation du régime démocratique qui nous régit par une implication accrue des citoyens.

Si, effectivement, l'engouement que nous constatons se confirme jusqu'au 20 mars la preuve sera apportée de façon indiscutable que le changement de la Constitution voulu par le président de la République et approuvé le 25 octobre dernier à une majorité écrasante par les citoyens répondait bien aux attentes du plus grand nombre. Peut-on rêver meilleure réponse à ceux qui, pendant des mois, ont tenté d'empêcher cette réforme institutionnelle aussi nécessaire qu'évidente ?

*Les Dépêches de Brazzaville*

## ELECTION PRÉSIDENTIELLE

## Les militants de Jean-Marie Michel Mokoko dénoncent « le harcèlement » de leur candidat

Dans une déclaration rendue publique le 6 mars à Brazzaville et lue par le chargé à la communication adjoint, Michel Rodriguez Abiabouti, la coordination nationale des comités de soutien du candidat Jean-Marie Michel Mokoko, a dénoncé le « harcèlement policier » dont est victime leur candidat.

« Depuis près d'un mois, c'est-à-dire depuis le 9 février 2016, date de son retour au pays pour y déposer son dossier de candidature à l'élection présidentielle du 20 mars, le général Jean-Marie Michel Mokoko, candidat déclaré fait l'objet d'un harcèlement policier dont le but manifestement est de l'empêcher de concourir », souligne la déclaration, avant d'ajouter, « la coordination nationale des comités de soutien à la candidature du général Jean-Marie Michel Mokoko rappelle que la démocratie est basée sur l'art



Michel Rodriguez Abiabouti lisant la déclaration

du compromis, comme il l'a annoncé dans son discours de candidature le 13 février 2016 au Palais des congrès : apaiser, rassurer et rassembler constituent la toile de fond, la triptyque de l'action qu'il entend entreprendre dans ce pays et dont l'avenir des Congolais, particulièrement les jeunes,

est totalement compromis ». Les militants de Jean-Marie Michel Mokoko ont appelé les Congolais à la vigilance et à la mobilisation pour barrer la route à ces comportements anti-démocratiques tout en interpellant la population à ne pas céder à la peur ni à l'intimidation.

**Jean Jacques Koumba**

## La CNDH appelle les journalistes à faire montre de professionnalisme

La Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) a appelé le 05 mars dernier à Brazzaville, les journalistes et autres acteurs de la société civile, à faire montre de professionnalisme en cette période d'élection.

Au cours d'une communication faite sur le thème « élections, journalisme et droits de l'Homme », le CNDH a tenu à sensibiliser les professionnels des médias et autres, à ne pas diffuser ni relayer les informations de nature à susciter la violence dans le pays. « Ne faites pas l'écho des rumeurs. Ne soyez pas des

griots mais susciter plutôt la raison », a déclaré le vice-président de cette institution Thierry Gombet, avant d'ajouter, « il faut interpellier la raison. Que dit la raison et que veut la raison. Vous devez susciter la raison et non la passion ».

Thierry Gombet a invité l'auditoire à proscrire la violence dans les messages diffusés au public, d'être des acteurs du développement, d'envoyer des messages forts à l'opinion, de permettre aux citoyens de faire des choix éclairés. « Ne faites pas l'apologie des replis identitaires. Restez des acteurs du progrès. Assumer votre rôle de quatrième

pouvoir de façon responsable. Le journaliste est apolitique et doit de ce fait s'abstenir de tous propos malveillants pouvant amener à des violences », a-t-il renchérit.

Le vice-président de la CNDH est en outre revenu sur certains aspects du pacte international relatifs aux droits civiques et politiques qui rappellent que le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. Ce droit, doit être protégé par la loi et que nul ne peut être arbitrairement privé de la vie. Tout individu a-t-il insisté, a droit à la liberté et à la sécurité de sa personne.

**J.J.K.**

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula  
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana  
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath

(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain

Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté

de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid

Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

## PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

## La Cuvette-ouest se revendique Denis Sassou N'Guesso

Ewo, Kellé, Etoumbi, localités de la Cuvette-Ouest visitées par le candidat Denis Sassou N'Guesso dans le cadre de sa campagne électorale étaient à l'unisson, le dimanche 6 mars, pour lui témoigner leur soutien et une victoire « dès le premier tour » au scrutin présidentiel du 20 mars. Et pour cause, ce département ne semble pas avoir oublié le désenclavement de cette partie du pays amorcé grâce à la mise en œuvre du programme de la municipalisation accélérée à partir de 2011.

« Nous voterons pour vous à 100 % ! car vous êtes le candidat unique de la Cuvette-Ouest », scandait l'un des orateurs intervenus à la suite de l'ancien ministre Martin Oyali, modérateur de la cérémonie. Pour ce dernier, la Cuvette-Ouest avait à l'avance pris fait et cause pour le président sortant lorsqu'il s'était agi de se prononcer sur le changement de la Constitution. « Notre département est le premier à avoir publique-

ment opté pour le changement en remettant au président de la République l'ébauche d'une nouvelle loi fondamentale ».

Le ton donné à sa campagne par les partisans du candidat Denis Sassou N'Guesso a été le même qu'à Kellé et Etoumbi avec la promesse de lui assurer la victoire dès le premier tour. À cette mobilisation Ewo qui poursuit sa quête de nouvelles infrastructures de base a demandé l'achèvement de la route qui mène à

## Denis Sassou N'Guesso optimiste sur ses chances de gagner dans la Likouala

Au pas de charge, le candidat du Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP) a poursuivi sa campagne électorale, ce 7 mars, dans le département de la Likouala. Denis Sassou N'Guesso a tenu un meeting successivement à Impfondo, Betou et Enyelle, trois étapes sur les cinq prévues dont celles de Dongou et Epena.

Sur des lieux de rassemblement chaque fois bondés de monde, les équipes de campagne du président sortant l'ont assuré que la mobilisation qui se déroulait sous ses yeux serait la même dans les bureaux de vote le jour du scrutin et que les suffrages des électeurs de la Likouala seront en sa faveur : « gagner dès le premier tour » ou encore « le vote à 100% », tels ont été les messages entendus dans la foule à Impfondo, à Betou et à Enyelle.

Denis Sassou N'Guesso s'est aussi montré sensible aux aspirations des Likoualiens portant sur l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils tiennent à ce que leur département soit connecté au réseau électrique national, que les travaux de la route qui le relie à la Sangha voisine soient menés à leur terme. Croyant en ses chances de l'emporter, le 20 mars prochain, le candidat du RMP a pris rendez-vous avec les populations de la Likouala pour une nouvelle municipalisation accélérée en 2018.

G.N'S.

Boundji, alors que Kellé voudrait voir bitumer la route allant vers Etoumbi.

Denis Sassou N'Guesso a pris l'engagement, s'il est élu, de répondre positivement à ces demandes et évoqué les travaux en cours de la route Etoumbi-Mbomo avec un pont sur la rivière Likouala-Mossaka. Il a aussi commenté son projet de société auprès de ses potentiels électeurs de la Cuvette-Ouest qu'il a ensuite invités à lui faire confiance pour, ainsi qu'il le signifie dans le nouveau contrat qu'il propose aux Congolais pour les cinq prochaines années « aller plus loin ensemble ». Denis Sassou N'Guesso poursuivra sa campagne, le 7 mars dans le département de la Likouala.

Gankama N'Siah

## Anguios Nganguia Engambé dévoile son projet de société

Le candidat du Parti pour l'action de la République Mâ « PAR » à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, Anguios Nganguia Engambé a dévoilé le 7 mars, à la faveur d'un point de presse, les contours de son projet de société dénommé : « Aujourd'hui prépare demain ».

Le prétendant au fauteuil présidentiel a indiqué qu'il a articulé son projet de société sur la consolidation de la démocratie ; le renforcement de l'Etat de droit ; la bonne gou-

vernance et la paix.

Parlant du volet économique de son projet, Anguios Nganguia Engambé a dit qu'une fois élu président de la République, il s'emploiera à la di-

versification économique en s'appuyant notamment sur les recettes fiscales douanières pour que l'économie congolaise cesse d'être dépendante entièrement des recettes issues de la vente du pétrole. Sur le plan politique, il se propose, de former un gouvernement de vingt-quatre membres, dont douze femmes et douze hommes, en vue de respecter la parité entre hommes et femmes.

Ce projet, dont il dit être, la vision du Congo de demain milite, a-t-il insisté, pour une démocratie participative, c'est-à-dire que le gouvernement central ne peut pas décider de réaliser une action d'intérêt communautaire sans avoir consulté au préalable les bénéficiaires dudit projet.

Une fois élu président de la République, a-t-il déclaré, il veillera à ce que tous les engagements contenus dans son projet de société soient réalisés. Ainsi, a-t-il renchéri, à la fin de son mandat, le peuple pourrait aisément réaliser une évaluation chiffrée de ses actions.

Roger Ngombé



Anguios Nganguia Engambé

## Raymond Zéphirin Mboulou instruit les autorités sous-tutelle

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a instruit le 7 mars les préfets des départements, les sous-préfets, les maires et les administrateurs-maires de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les processions chrétiennes qui seront organisées le 20 mars ne troublent pas l'ordre public.

Elles devraient, au contraire, permettre à chaque chrétien, après ou avant, une activité religieuse, de voter librement. Cette instruction du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation est consécutive au fait que le dimanche 20 mars, jour de l'élection présidentielle, coïncide, au plan religieux, avec la célébration de la fête des rameaux à l'occasion de laquelle les chrétiens organisent parfois des activités sur la voie publique.

R.Ng.

## Claudine Munari propose douze engagements pour changer le Congo

La candidate du Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail (Must), a dévoilé son projet de société, le 6 mars, devant les médias. Appelé douze chantiers, le programme de Claudine Munari, structuré en 146 mesures, propose de profondes réformes dans tous les domaines de la vie, en vue de « changer radicalement le Congo ».

Dans ce projet de société, Clau-



Claudine Munari, candidate à la présidentielle (Photo Adiac)

dine Munari, l'unique femme dans la course, prévoit, secteur par secteur, des grandes innovations qui permettront, non seulement de redonner au Congo une nouvelle image, mais surtout de lui faire avancer.

Pour cela, une fois à la tête de la magistrature suprême, son premier chantier consistera à refonder l'Etat, en le rendant plus légitime et plus fort, à travers les lois. Il s'agira entre autres, de recouvrir le débat constitutionnel afin de redonner à l'Etat congolais, des fondations solides, avec des institutions démocratiques et consensuelles dignes. De même, elle promet réorganiser la composition et le fonctionnement de la Cour constitutionnelle ainsi que le Conseil supérieur de la magistrature.

La présidente du Must tient aussi, dans le cadre de ses douze chantiers, à rétablir l'autorité de l'Etat,

en appliquant de manière rigoureuse, les lois et règlements de la République et améliorer son efficacité. Sur le plan économique, Claudine Munari s'est dite déterminée à assainir la gestion financière publique, en renforçant les capacités de la justice, qui déboucheront par la création d'un pôle financier au sein des Cours et tribunaux.

Elle s'attèlera surtout à mettre en place le principe de l'affectation

prioritaire des excédents budgétaires à la résorption des déficits extérieurs. Elle procédera aussi au remplacement de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA) par un organisme à la compétence élargie au dépôt et à la consignation.

Pour soutenir les secteurs agricoles et industriels elle se propose de créer deux grandes banques publiques. S'agissant du social des congolais, la candidate créera une Agence nationale d'assurance maladie (ANAM), laquelle se chargera d'assurer la couverture mala-

die universelle.

Une cotisation d'assurance maladie (CAM), sous forme d'impôts à la consommation, sera créée à cet effet, pour financer ladite ANAM. Sur ses instructions, le paludisme ainsi que tous les accidents cérébraux seront classés parmi les causes nationales de santé publique.

S'agissant de l'éducation, Claudine Munari fera de l'école, un lieu de préparation des jeunes pour faire face aux défis du 21ème siècle. A cet effet, elle créera, dans le cadre d'un programme qu'elle mettra en place, appelé « kélassi pona mosala », un grand ministère de l'Enfance, de la jeunesse, des sports et de l'emploi. Ainsi, une grande politique d'emploi sera mise en œuvre pour résoudre l'épineux problème du chômage des jeunes dans le pays.

Firmin Oyé

## PRÉSIDENTIELLE DU 20 MARS

## Des inciviques déchirent les affiches des candidats

A peine lancée, la campagne présidentielle commence à créer plusieurs vagues de réactions. Certaines personnes sont passives, d'autres ruminent leur abstention, et s'acharnent à détruire systématiquement les affiches que les représentants des candidats ont collées dans les lieux publics et les grandes artères de la ville.

En effet, depuis l'ouverture le 4 mars de la campagne électorale en vue de l'élection présidentielle du 20 mars, les affiches et posters de certains candidats sont purement et simplement lacérés, écorchés, et parfois emportés nuitamment, ou couverts de matières fécales.

« C'est du vandalisme à l'état de nature pure. Les Congolais doivent s'abstenir de commettre de tels actes de violence qui ne sont pas démocratiques et aller s'exprimer dans les urnes,



au lieu de déchirer des affiches. Nous appelons à un sursaut de civisme et de citoyenneté pour respecter les affichages électoraux, respecter les candidats, respecter la démocratie qui s'exprime dans notre pays », a réagi

une jeune femme.

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, exprimait déjà le vœu de voir que la course à la conquête des suffrages se déroule dans les meilleures conditions « de paix,

de sérénité et de tolérance ».

« C'est le moment de la confrontation des arguments qui n'a rien à voir avec l'injure, la calomnie, la terreur encore moins les menaces. Notre vœu est que la campagne se passe dans le calme

; qu'elle donne lieu à l'expression libre, démocratique ; que les citoyens exercent en toute responsabilité leur droit », a indiqué le secrétaire général du PCT, dans une déclaration publiée la veille du coup d'envoi de la campagne présidentielle.

Des actes s'apparentant au vandalisme, et toute forme de musèlement de tels ou tels candidats sont à proscrire et devront être sanctionnés. Tous les Congolais souhaitent un scrutin sans heurts et une année électorale qui ouvre sur un nouveau mandat dans la paix et la sécurité. Pour y parvenir, il y a un effort à fournir.

La Commission nationale électorale indépendante devrait prendre la pleine mesure pour mettre fin à ce phénomène, de façon à favoriser la démocratie au cours de cette campagne.

**Yvette Reine Nzaba**

## Pascal Tsaty Mabiala a lancé sa campagne dans le Pool

Le candidat de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), a débuté sa campagne présidentielle, le 6 mars à Loungui, Boko et Kinkala, dans le département du Pool.



Après avoir recueilli les doléances des populations, le candidat du principal parti de l'opposition a déploré l'état dans lequel se trouvent les écoles, qui pour la plupart, sont animées par des enseignants bénévoles, pris en charge par les parents d'élèves. Pascal Tsaty Mabiala a également épinglé le taux de chômage excessif qu'endure la couche juvénile, faute selon lui, de diversification de l'économie. Au cours de cette occasion, il a souligné que son programme politique prend en compte les préoccupations identiques et particulières des populations de tous les départements du Congo. A cet effet, il entend placer au cœur de ses priorités le redressement des secteurs éducatif et sanitaire pour ainsi faire de la formation et de la santé les points d'orgue de l'émergence du Congo.

Pour le candidat de l'Upads, « le changement est possible si les électeurs se rendent massivement aux urnes le 20 mars pour exercer leur droit de vote en toute responsabilité ». En outre, il a édifié les populations sur les raisons de la multiplicité des candidatures des plateformes IDC-Frocad. « Nous sommes liés par un accord de solidarité pendant la période électorale, et de gouvernement en cas de victoire de l'un d'entre nous », a-t-il affirmé devant un public visiblement acquis à la cause de l'opposition congolaise. Et de préciser que les candidats de ces plateformes sont résolument opposés au mode de gouvernance d'un système politique qu'ils ont jugé, « désuet » et non contre un homme.

**Josiane Mambou Loukoula**

## André Okombi Salissa présente son programme de gouvernement

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 20 mars prochain, André Okombi Salissa a présenté le 7 mars à Brazzaville son programme de gouvernement intitulé : « Ma passion pour le Congo », au cours des retrouvailles avec les jeunes, les femmes et les personnes âgées.

Ce programme s'articule sur cinq points, à savoir : la réforme des institutions et de l'administration pour plus de justice sociale, de démocratie et de liberté ; la mise en place d'un nouveau modèle de développement ; la dynamisation du secteur privé pour en faire un acteur important de la croissance ; un meilleur partage des fruits de la croissance à travers un nouveau contrat social, la promotion et la vulgarisation des technologies de l'information et de la communication. En

ce qui concerne le premier point, les réformes au plan politique visent essentiellement à refonder l'Etat par l'adoption d'une nouvelle Constitution et consolider la démocratie. « La conviction est faite que notre pays doit résolument se doter d'institutions fortes pour une société de justice sociale et non d'hommes forts », a-t-il dit. La mise en place d'un nouveau modèle de développement s'appuiera sur la diversification économique, notamment dans les cinq secteurs stratégiques suivants : la modernisation du secteur agro-sylvo-pastoral ; le développement des industries agro-alimentaires ; la restructuration du secteur minier ; le développement de l'artisanat et le soutien aux industries culturelles et sportives.

La dynamisation du secteur privé cible particuliè-

rement le renforcement des capacités des structures publiques prestataires de services d'appui au secteur privé ; la mise en place de mécanismes favorisant l'accès au crédit des entreprises, des exploitants agricoles et des PME/PMI, ainsi que l'amélioration du climat des affaires en créant les conditions et les cadres nécessaires au développement du secteur privé national, à tous les niveaux.

Les axes fondamentaux d'un meilleur partage des fruits de la croissance à travers un nouveau contrat social sont : la redistribution des richesses nationales avec équité ; l'égalité d'accès aux soins primaires de santé ; le développement et l'équipement des centres de santé ; l'institution d'une assurance maladie, ainsi que la mise en œuvre d'une politique de retraite des agents de l'Etat afin de faire du départ à la retraite une fête et non l'antichambre de la mort.

Par ailleurs, André Okombi Salissa promet de faire du numérique un instrument au service du développement, à travers le renforcement des équipements et des infrastructures numériques ; le renforcement des capacités des acteurs et la promotion de l'usage des technologies de l'information et de la communication.

**Roger Ngombé**



Le candidat André Okombi Salissa

## ECONOMIE FORESTIÈRE

## Signature d'une Convention pour la mise en valeur de l'UFE

Le gouvernement de la République du Congo représenté par le ministre du Développement durable et de l'économie forestière, Henri Djombo et la Société Sicofor représentée par son directeur général, Philippe Zhan, ont signé le 3 mars à Dolisie la convention d'aménagement et de transformation pour la mise en valeur de l'Unité forestière d'exploitation (UFE) Lébama située dans la zone II Niari du secteur forestier sud à Mossendjo.

Cette unité forestière attribuée à Sicofor par la commission forestière du 8 janvier 2016 est d'une superficie totale de 116.684 hectares dont 109.138 hectares de superficie utile, a indiqué le directeur général de l'Economie forestière, Jacques Ossissou, ajoutant que la convention s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'exploitation durable des forêts.

Selon les termes de la convention, l'ensemble des investissements prévisionnels se chiffrent à 4 millions 155 millions 500 mille FCFA sur une période de 5 ans dont 599 millions 700 mille FCFA pour la construction de la base vie du projet, 390 millions FCFA pour l'acquisition du matériel d'exploitation et 449 millions 100 mille FCFA pour l'acquisition du matériel industriel.

La convention prévoit également la production grumière sur un volume fût de 69915 m<sup>3</sup> ; la mise en place d'une usine de sciage d'une capacité annuelle



Échange des parapheurs

de 41.599,42m, d'une unité de séchage de 998,38m<sup>3</sup> et d'une menuiserie d'une capacité de 998,38m<sup>3</sup> à partir de la 2ème année, précisent les termes de références. 150 emplois sont

également envisagés d'être créés d'ici à 2020 pour résorber tant soit peu le chômage des jeunes, a annoncé le directeur général, poursuivant que cette société s'engage à mettre en place une

unité de surveillance et de lutte anti-braconnage (USLAB), en vue d'assurer la gestion et la protection de la faune sauvage dans la concession forestière attribuée ainsi que l'appui des populations

ciété a une grande expérience avec l'administration du Niari pour avoir longtemps travaillé à Mila-Mila, nous souhaitons que cette collaboration avec l'administration et les populations aille de l'avant pour le développement socio-économique de cette partie du Congo. La société SICOFOR sera toujours forte pour faire son devoir », a-t-il indiqué

Pour sa part le ministre Henri Djombo a rassuré la société Sicofor de sa volonté à accompagner les investisseurs dans le développement des projets qui procurent à la République de Congo, des lendemains meilleurs. « Nous venons là d'attribuer la dernière superficie forestière disponible. Il n'aura plus de nouvelles attributions sauf retour au domaine des concessions actuelles pour non-respect d'engagements par les attributaires de ces forêts. Pour augmenter la production locale il va falloir que nous travaillions autrement par la récupération et la transformation des résidus et des déchets de bois en forêt ainsi nous pouvons doubler sinon tripler la production sans abattre un arbre supplémentaire comme nous le voyons d'habitude », rassuré le ministre.

Source : ACI

## DÉPARTEMENT DU POOL

## 345kg de sachets arrêtés par les services de douanes

Les commerçants ne cessent de créer des tactiques pour faire entrer des emballages en plastique, en République du Congo où leur importation est prohibée depuis 2011. Récemment, les agents de douanes du poste de contrôle de Nyanga, dans le département du Pool, ont arrêté un véhicule en provenance du Gabon, transportant 23 ballots soit un total de 147.200 sachets, soigneusement dissimulés dans du poisson salé.

Un succès réalisé grâce aux échanges d'informations avec les services des douanes gabonaises. « Cette cargaison a tout naturellement été saisie, et fait l'objet d'une escorte jusqu'à Dolisie, où elle a été détruite par incinération. Cette opération s'était déroulée en présence des représentants de tous les services habilités en matière de répression », a indiqué le directeur départemental du Pool, Bertin Philippe Kimpolo.

Malgré les efforts que fournissent ces services de répressions, cette activité est loin d'être arrêtée par les vendeurs qui trouvent leur compte en proposant ces emballages à certains commerçants qui s'en servent toujours. En décembre dernier, le ministère du Commerce et des approvisionnements avait aussi détruit plus d'un million de sachets, saisis lors d'une opéra-

tion de contrôle.

La vente des sachets se fait désormais de manière discrète par des vendeurs ambulants qui, au-delà des marchés, passent de parcelle en parcelle pour proposer la marchandise. Ainsi, pour tromper la vigilance des services de sécurité, plusieurs appellations ont été attribuées au sachet : « niahou », « bore ézanga kombo », etc.

Outre le poste de Nyanga, la saisie des sachets est également régulière au poste de contrôle de Tchiamba-Nzassi, localité située à la frontière entre le Congo et le Cabinda (Angola). Les contrevenants utilisent différents modes opératoires pour parvenir à leur fin. Devant cette persistance, la gestion coordonnée des frontières devrait permettre de contrer de manière efficace l'action de ces contrebandiers

Lopelle Mboussa Gassia

## BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

## Vers une finalisation du manuel des procédures de la Cicos

Les experts des pays membres de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) ont participé du 2 au 4 mars à un atelier régional de validation du manuel des procédures relatives à la notification des mesures projetées dans le bassin du Congo. L'objectif final était de soumettre la version validée du manuel au Comité des ministres de la Cicos de cette année pour adoption.

Le mot du représentant du ministre d'Etat, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, l'intervention du secrétaire général de la Cicos, puis le discours de la représentante de la GIZ, qui appuie le processus d'élaboration du projet, ont été les temps forts de cette cérémonie. Dans son allocution d'ouverture, le représentant du ministre d'Etat, ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Eustache Libata, a déclaré que le présent atelier répond à la nécessité de s'imprégner et d'intérioriser le contenu du projet manuel afin de le valider. Soulignant que « Pour faire simple, ce manuel, soumis à

validation, est un outil qui vise à porter des réponses consensuelles et concertées aux défis et enjeux portant sur les impacts environnementaux et sociaux lorsque les mesures projetées sont susceptibles de générer des dommages sur les ressources en eau partagée ».

Intervenant à son tour, le secrétaire général de la Cicos, Simon Sakibede, a rappelé à l'auditoire présent à ces assises que le manuel des procédures relatif aux mesures projetées dans le bassin n'a pas été conçu dans l'optique de freiner les projets d'infrastructures dans les Etats membres. « Ce n'est pas un outil contraignant, a-t-il poursuivi, qui pourrait empêcher l'exercice de souveraineté nationale des Etats loin de là. La procédure vise à favoriser le développement consensuel, concerté du bassin du Congo ». Et d'ajouter : « A ce titre, il établit un cadre pour l'échange d'information et la mise en place des consultations entre les Etats membres de la Cicos, conformément aux dispositions de l'accord créant la Cicos et l'additif. La Cicos assure la mise en œuvre de cette pro-

cedure et l'avis consultatif de la Cicos dans tous les cas doit être justifié ».

Kathrin SIRTIL, conseillère technique GIZ/GETRACO a souligné l'importance que revêt ces procédures qui contribuent ainsi à la prévention des conflits entre les pays riverains du bassin du Congo. « Toutefois, a-t-elle relevé, la Cicos a, entre autres, pour mandat d'accompagner les Etats membres dans le développement durable des infrastructures, qui visent à promouvoir la croissance économique et à améliorer les conditions de vie des populations, tout en cherchant à réduire les impacts néfastes sur l'environnement ».

Notons que la Commission internationale du bassin du Congo-Oubangui-Sangha a élaboré une procédure d'appropriation des grands projets pour préciser les modalités d'application de l'article 10, additif à l'accord instituant un régime uniforme et instaurant la Cicos. Un manuel fixant les modalités d'examen et d'approbation des grands projets d'aménagement hydraulique et connexe a été rédigé à cette fin.

Guillaume Ondzé

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

## Une grande sensibilisation pour des élections apaisées au Congo

L'humanité célèbre le 8 mars de chaque année la Journée internationale de la femme. Au Congo, l'évènement a été commémoré un jour, notamment le 7 mars, à travers un atelier de sensibilisation des femmes et des jeunes filles à la tenue des élections apaisées.

La 106<sup>e</sup> édition de la Journée internationale est fêtée cette année, au plan national sur trois thématiques qui permettent aux femmes de commémorer l'évènement avec faste. Il s'agit notamment du « Rôle de la femme dans le maintien de la paix en période électorale : enjeux et perspectives » ; du « Respect des droits fondamentaux des femmes, gage du développement durable », ainsi que de « L'éducation des filles axée sur les sciences, les technologies de l'information et de la communication : facteurs de l'autonomisation des femmes ».

Rendant publique la déclaration du gouvernement, la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a rappelé que l'effectivité des droits civils et politiques était fondamentale pour accélérer la mise en œuvre de l'agenda 2063, programme de



Une vue de la salle ; crédit photo Adiac

développement pour l'Afrique. Selon Catherine Embondza Lipiti, pour aider les Etats membres, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), a initié le projet sur l'implication des femmes dans les processus électoraux dans ses pays membres. Un projet vise à encourager la participation des femmes et des jeunes filles au renforcement de la démocratie et de la cohésion sociale pour des élections apaisées.

#### La journée internationale de la femme placée sous le signe de la sensibilisation

En effet, l'atelier de sensibilisation

organisé à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la coopération vise à préparer les femmes et les jeunes filles à la tenue des élections apaisées dans le pays. « Ainsi sensibilisées, elles seront des relais au sein de leur famille et de leur communauté. De manière spécifique, il s'agit de renforcer le leadership des femmes et leur participation à la consolidation de la gouvernance électorale », a rappelé la ministre en charge des questions des femmes.

Plusieurs communications ont été développées au cours de cette journée de sensibilisation. Il s'agit, entre autres, de l'im-

plication des femmes dans les processus électoraux dans les Etats de la CEEAC, cas des Centrafricaines pour la tenue des élections apaisées en République centrafricaine, développé par l'ambassadeur de ce pays au Congo, Marie Charlotte Fayanga. Les autres communications ont porté sur la loi fondamentale : promotion des droits, des libertés et de l'intégration de la femme ; la loi électorale : enjeux et perspectives ; la loi fondamentale et la loi électorale : qu'est-ce qui change pour la femme ?

Dans la perspective de poursuivre les efforts visant à l'amélioration du statut de la femme et de

la jeune fille, Catherine Embondza Lipiti a exhorté les hommes qui accompagnent les efforts du gouvernement pour plus d'intégration de la femme dans tous les domaines d'activité et à bien vouloir adhérer à la campagne « lue pour elle », lancée par l'Union africaine. Le but étant de faciliter l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme d'ici à l'horizon 2030.

Notons que cette cérémonie a été marquée, entre autres, par la lecture du message du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, par le délégué du représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement au Congo, Ibrahim Traoré, et la présentation d'un court métrage sur l'histoire du 8 mars au Congo intitulé « Femme, lève-toi ; Mama telema ».

Rappelons que la nouvelle Constitution congolaise adoptée par référendum le 25 octobre 2015, stipule en son article 17 que la parité est un principe garantissant la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives.

Parfait Wilfried Douniama

## FETRASSEIC

## Raphaël Mekemé élu au poste de secrétaire général de la section de Brazzaville

Le nouveau secrétaire a été élu le 3 mars à l'unanimité, au terme des travaux de la session extraordinaire du conseil départemental, en vue du renouvellement des instances, sous la supervision du secrétaire général de la Fetrasseic, Basile Ngoli

Raphaël Mekemé remplace Jean Bruno Ndilou pour un mandat de quatre ans. Il dirige un bureau composé de treize membres. Après sa nomination, le secrétaire général de la section de Brazzaville a rappelé la mission de chaque membre : renforcer la campagne d'adhésion, défendre les intérêts des travailleurs et s'impliquer dans la formation des cadres. « Chers camarades je vous remercie d'avoir placé votre confiance en moi. Je ne vous trahirai pas ; je m'engage plutôt à donner toute mon énergie dans le combat syndical », a-t-il assuré.

Rappelons que l'ouverture de cette session avait été marquée par deux allocutions, notamment celle du secrétaire général sortant de la section de Brazzaville, Jean Bruno Ndilou, et celle du secrétaire général de la Fetrasseic, Basile Ngoli.

Jean Bruno Ndilou a souhaité bon vent à la Fetrasseic pour la défense des intérêts des travailleurs avant de vanter les atouts profités de la structure. « Cette fédération m'a façonné, m'a donné des atouts

dans le cadre de mes responsabilités professionnelles et administratives », a-t-il indiqué.

Pour Basile Ngoli, la session extraordinaire du conseil départemental avait pour but de redynamiser toutes les structures et procéder à la formation et à l'encadrement des jeunes et des anciens nouvellement élus. « Cette démarche a été voulue, non seulement pour redorer le blason de la Fetrasseic, mais aussi et surtout, pour faire acquiescer aux nouveaux dirigeants des aptitudes managériales devant leur permettre de gérer les structures sans complexes et de mener des échanges crédibles avec les autorités administratives », a-t-il rappelé. La Fetrasseic poursuit son rôle de défense des intérêts des travailleurs. Le secrétaire général de la Fetrasseic, Basile Ngoli a rappelé les actions entreprises dans tous les secteurs relevant de la compétence syndicale. Au niveau du comité du dialogue social, précise-t-il, la Fetrasseic s'investit dans la révision de la valeur du point d'indice salarial qui passe de 200 à 300 en 2017.

Elle poursuit ses efforts pour obtenir du gouvernement la signature des statuts particuliers des agents de la communication, des sports, de la recherche scientifique, qui se trouvent actuellement au niveau du secrétariat général du gouvernement.

Lydie Gisèle Oko

## Le Cercle des amis du Congo recadre sa pensée sur l'avenir de la femme

En prélude à la Journée internationale de la femme, le Cercle des Amis du Congo (Cac), une association de jeunesse, a organisé le 05 mars à Brazzaville, une causerie-débat avec les femmes et les filles du 2<sup>e</sup> arrondissement de la ville capitale.

Ladite association ne s'est pas attardée aux cérémonies festives à l'instar des autres organisations féminines. Pour inviter les femmes et les filles à la réflexion ainsi qu'au débat public, les thèmes se rapportant à la bonne gouvernance, au rôle de la femme dans la protection de l'environnement, à l'implication féminine

dans l'entrepreneuriat et à l'impact des NTIC dans la vie de la jeune fille ont été développés par des orateurs.

Le président du Cac, Donal Noundembet, s'est appesanti sur le symbolisme pour expliquer le rôle de la femme noire dans les sociétés paysannes africaines. « La femme est la gardienne de l'environnement. Allez au village, vous vous en rendez compte. Elle laboure la terre et, est conseillère de la saison prochaine », a-t-il indiqué. Pourtant aux siècles passés, de nombreux idéologues relayaient le rôle de la femme à la servitude en se référant aux nombreuses tâches y

relatives.

La représentante du Conseil national de la jeunesse (Cnj), Vanessa Metou, a salué les réflexions menées par ces jeunes femmes et les a encouragées à recadrer leurs pensées sur la création et le développement.

Elle a cité pêle-mêle, l'intégration politique, l'éducation, les droits de l'homme, la citoyenneté, l'emploi, l'entrepreneuriat, l'autonomisation, la santé et les droits de la femme. « Soyons actrices du développement du monde, de l'Afrique et du Congo », s'est exclamée Vanessa Metou.

Fortuné Ibara

## L'Unesco prône l'égalité des genres

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova a invité les Etats membres et ses partenaires à unir leurs forces afin de promouvoir l'égalité des genres dans toutes les sociétés.

Irina Bokova a adressé l'invite dans sa déclaration publiée récemment en prélude à la célébration de la journée internationale de la femme le 8 mars, indique le communiqué de presse.

Cette année, au niveau international, cette journée sera célébrée sur le thème « planète 50-50 en 2030 : franchissons le pas pour l'égalité des sexes ». En Afrique : « 2016 : année des droits de l'Homme en Afrique avec un accent particulier sur les droits des femmes ».

La directrice générale a rappelé qu'en 2015, le programme sur le développement durable à l'horizon 2030 et l'accord de Paris sur le changement climatique avaient été retenus par les pays du monde entier.

Pour l'Unesco, explique-t-elle, l'un et l'autre accord constituent un même programme dont le but est de faire progresser les droits de l'Homme et la dignité, d'éradiquer la pauvreté et protéger la planète. « La promotion de l'égalité des genres, en tant que droit humain fondamental et puissant vecteur de changement vers un développement plus juste, inclusif et durable, occupe une place centrale dans ce programme ». Soulignant qu'il reste à surmonter des obstacles de taille avant d'atteindre l'égalité réelle pour toutes les filles et

les femmes. La directrice générale de l'Unesco a indiqué que « l'année 2016, est une année charnière, car nous devons réaliser une nouvelle vision qui aspire des enseignements tirés et définit de nouvelles actions à mener pour relever les défis nouveaux mais aussi ceux qui subsistent ».

Elle ajoute que le nouveau programme mondial ne portera ses fruits qu'à condition que tous les pays promeuvent les droits, l'ingéniosité et l'innovation de l'ensemble de ses citoyens, à commencer par les filles et les femmes.

A cela, le thème « autonomisation des femmes et lien avec le développement durable » sera débattu lors de la 60<sup>e</sup> session de la commission de la condition de la femme.

L.G.O.

## JUSTICE INTERNATIONALE

# Reprise du procès de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé devant la CPI

Deux semaines après sa suspension, le procès de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé a repris, le lundi 7 mars, devant la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, au Pays-Bas. L'ex-président ivoirien, Laurent Gbagbo et son bras droit comparaissent pour répondre à quatre chefs d'accusation de crimes contre l'humanité découlant de leur rôle présumé dans les violences post-électorales entre 2010 et 2011.

La présente étape qui durera au moins quatre jours est consacrée à l'audition du cinquième témoin de l'accusation qui, en dehors des mesures habituelles de confidentialité, veut être plus vigilants après la diffusion par erreur, des noms de quatre de ses témoins. C'était lors de la deuxième semaine d'audiences. Quant au nombre de ces témoins, l'accusation compte en présenter 138, en plus de 10 000 pièces à conviction.

Par ces nombreux témoins, l'accusation entend démontrer que pour vouloir se maintenir à tout prix au pouvoir, Laurent Gbagbo avait planifié et ordonné une série d'attaques meurtrières, menées par une organisation composée de forces de sécurité, milices, mercenaires et mouvements de jeunes. Pour ce qui concerne Charles Blé Goudé, l'accusation veut prouver qu'il était au cœur du cercle restreint qui pilotait le dispositif susmentionné, comme l'avait dit le procureur à l'ouverture du procès.

Les avocats de la défense dénoncent jusqu'à ce jour, « une vision partielle de la crise », et accusent Alassane Ouattara d'avoir pris le pouvoir par la force, avec l'appui de la France. Pour clore les discours d'ouverture du procès, Charles Blé Goudé avait déclaré : « Aucune goutte de sang ne crie contre moi »

Les violences fratricides et sanglantes avaient éclaté en Côte



Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé

d'Ivoire à la suite de disputes entre la mouvance présidentielle de l'époque que dirigeait Laurent Gbagbo et le camp de l'actuel président en exercice, Alassane Dramane Ouattara. Perdant du scrutin, Laurent Gbagbo avait refusé de quitter de pouvoir. Il en était résulté des combats entre leurs partisans, qui se sont soldés par la mort de quelque 3000 personnes et à plus d'un million de déplacés. Arrêté en 2011 et détenu depuis lors à La Haye aux Pays-Bas, Laurent Gbagbo maintient

jusqu'à ce jour son innocence dans cette affaire.

Outre son pays, la Côte d'Ivoire, la CPI a ouvert des enquêtes dans huit pays africains depuis son entrée en fonction en 2003. Il s'agit notamment du Kenya, dont le président Uhuru Kenyatta a été le premier chef d'État en exercice à se présenter devant les juges de la CPI le 8 octobre, de la Libye, du Soudan, de la République démocratique du Congo, de la Centrafrique, de l'Ouganda et du Mali. Ce qui vaut des critiques à la cour,

notamment de la part de l'Union africaine qui l'accuse de mener « une sorte de chasse raciale ».

Les poursuites de la CPI qui font couler beaucoup d'encre

la révolte de 2011, qui s'est transformée en guerre civile (15 fév-23 oct) ; les chefs de milices de la République démocratique du Congo, dont Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui, accusés de crimes contre l'humanité et crimes de guerre qui sont jugés depuis novembre 2009 pour l'attaque d'un village en 2003. Notons aussi le procès de Thomas Lubanga, accusé de crimes de guerre pour enrôlement d'enfants soldats en 2002-2003, qui a pris fin en août 2011.

Le président Omar el-Béchir du Soudan est quant à lui aussi accusé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour, région ouest de son pays déchirée depuis 2003 par une guerre civile, ayant fait plus de 300 000 morts selon l'ONU. L'ancien vice-président de la RDC, Jean-Pierre Bemba est détenu depuis 2008 par la CPI. Il est jugé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis entre octobre 2002 et mars 2003 par sa milice en Centrafrique où elle était venue soutenir les troupes du président Ange-Félix Patassé, en butte à une rébellion de François Bozizé. Il faut aussi parler de l'Ouganda, puisque la CPI a émis en 2005, des mandats d'arrêts contre Joseph Kony et d'autres hauts commandants de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre présumés dans ce pays, notamment pour enrôlement d'enfants soldats et esclavage sexuel, commis entre 2002 et 2004.

Nestor N'Gampoula

## Omar el-Béchir défie à nouveau la CPI

Le président Omar el-Béchir, accusé de crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour se trouve depuis dimanche en Indonésie, malgré un mandat d'arrêt de la Cour pénale Internationale (CPI) émis en 2009 et 2010 contre ce leader soudanais.

Il prend part à un sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Depuis le lancement de ce mandat d'arrêt, que les Etats membres de la CPI sont tenus d'appliquer, Omar el-Béchir a effectué des voyages dans plusieurs pays. C'est le cas de l'Afrique du Sud qui avait refusé, il y a quelques mois, de l'appliquer. Quant à l'Indonésie, elle n'est pas membre de la CPI.

La cour accuse l'actuel président soudanais d'avoir orchestré un génocide et d'autres atrocités dans sa campagne pour écraser une révolte dans la région du Darfour occidental.

N. N'G.



## GABON

## Des fonctionnaires africains menacent d'observer une grève de la faim

En séjour à Libreville pour une formation, 19 fonctionnaires en provenance du Burundi, de la RCA, du Cameroun, de la République du Congo et du Tchad ont menacé d'observer la grève de la faim, à partir du 10 mars, s'il n'y a pas de solution à leur revendication.

Tous sont arrivés au Gabon pour suivre une formation en management des administrations publiques, financée par la Fondation pour le renforcement des capacités, qui, depuis un moment, les aurait abandonnés.

La formation s'est transformée en un véritable cauchemar. Trois mois après la fin de cette formation, ils ne parviennent pas à quitter le Gabon par manque de ressources financières. Pendant ce temps, les titres de voyage ont expiré, et ils attendent toujours leur diplôme de fin de formation et plusieurs mois d'arriérés de bourses cumulés.

« Nous vivons plus que des gens pris en otage. Nous sommes plus que des prisonniers. La Fondation qui nous a mis dans cette situation et ceux qui gèrent les programmes seront responsables de ce qui pourrait advenir demain », s'est plaint, Christian César Matounda, porte-parole du groupe.

« La situation est certes difficile, mais pas aussi dramatique. Ils ne peuvent pas penser être pris en otage. D'ici le 20 mars, j'espère que les ressources vont être mises à disposition et on fera le tout possible pour qu'ils puissent rentrer chez eux tranquillement », a rétorqué Alain Christian Pandzou, interface entre les étudiants et cette Fondation, dont le siège est basé à Hararé, au Zimbabwe.

Yvette Reine Nzaba

## La Délégation des Congolais de France à nouveau au rendez-vous de la municipalisation accélérée 2016

**Pour la 4ème fois, les Congolais de France se déploient pour mener à bon escient le projet d'accompagnement des efforts de développement du Congo à l'occasion du rendez-vous annuel des festivités de l'indépendance. Cap vers Madingou dès le 5 août 2016**

« Seul on avance mais ensemble, on avance mieux et vite », tel est le premier mot d'ordre de Gaston Arrauh Massala Pinda, porté à la tête de la coordination de la Délégation des Congolais de France, en sigle DCF, samedi 5 mars, à Bobigny, en région parisienne. La coordination de la DCF se compose d'une équipe motivée, volontaire et déterminée, mise en place pour la prochaine mission patriotique ouverte à tous les Congolais de France sans appartenance politique ni religieuse, moins encore ethnique, précise la charte de l'organisation.

« Notre participation aux festivités de Madingou 2016 sera effective. Celle-ci vise à assurer à tous les Congolais de l'extérieur de réaliser leur contribution de quelque nature que ce soit à leur pays d'origine », a expliqué le coordinateur qui a marqué un réel intérêt pour continuer la mission initiée depuis 2013 à Djambala par Roch le Prince Okouélé.

A Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, à l'occasion du 56ème anniversaire de l'indépendance du Congo, ce sera la dernière étape du programme gouvernemental des municipalisations accélérées déjà accompli sur toute l'étendue du Congo depuis 2004, pour assurer la construction et la modernisation des infrastructures de base. Pour cette métamorphose de nos contrées, la diaspora de France ne veut pas être en reste.

« Nous avons reconduit pour Madingou, l'essentiel des projets mis à jour, dans leur en-



Gaston Arrauh Pinda Massala, Coordinateur DCF Madingou 2016/Crédit photo : DCF

semble déjà réalisés, successivement : à Djambala en 2013 ; Sibiti en 2014 et l'année dernière à Ouesso », affirme Gaston Arrauh Massala Pinda qui compte s'appuyer sur les efforts des autorités congolaises, qu'il s'agisse de l'ambassade du Congo en France, du Département des Congolais de l'étranger, du Comité de la municipalisation Madingou 2016 ou des autorités départementales de la Bouenza. « Nous travaillerons en étroite collaboration », a assuré le coordinateur habitué à mener les stratégies communes entre institutions publiques et diaspora grâce à sa présence au sein de la délégation depuis 2013.

Diplômé en Génie Electrique et cadre dans l'administration française, Gaston Arrauh Mssala Pinda est élu municipal de la commune

d'Andeville dans le département de l'Oise en France. En tant que président de Sadema, association de solidarité internationale et de la Coordination des associations de la société civile congolaise de France, il a été un des facilitateurs des 6èmes Assises de la Coopération internationale dans le département des Yvelines en 2014, dont le Congo était pays à l'honneur.

En juin 2015, Jean-Marie Tetart, député-maire des Yvelines s'est rendu à Mouyondzi dans le département de la Bouenza pour visiter le centre d'accueil de formation professionnelle par l'apprentissage des métiers adaptés, un centre installé grâce aux efforts coalisés de Sadema-Forim-Yvelines.

La DCF continuera à appuyer ce genre d'initiatives.

Antoine Daniel Kongo

### ATTAQUES DE LA LRA

## Un rapport fait état de la poursuite des enlèvements de civils

**Pour faire face à cette situation, deux ONG de lutte contre l'Armée de résistance du seigneur (LRA), The resolve et Invisible children, demandent dans leur rapport qui vient d'être rendu public, aux pays concernés, c'est-à-dire principalement la Centrafrique et la République démocratique du Congo, de prendre des mesures pour protéger les civils.**

« Les rebelles de la LRA continuent les enlèvements de civils », indiquent ces ONG dans leur rapport. Pour ces organisations, si les rebelles du groupe font moins parler d'eux ces derniers temps, cela ne veut nullement dire que le mouvement a disparu puisqu'ils continuent de procéder aux enlèvements de civils dans les pays où ils opèrent.

« La LRA se livre toujours aux pillages et surtout à de nombreux enlèvements. Depuis le début de l'année, les rebelles

ont capturé 217 personnes en Centrafrique. C'est quasiment deux fois que pour toute l'année 2015 », relève le texte. « Souvent, ces personnes enlevées sont utilisées comme porteurs, après les pillages et sont rapidement relâchées, mais une quarantaine d'enfants sont toujours aux mains de la LRA », précise les ONG.

Prévenant que la LRA est capable de reconstruire une force de combat, si on lui en laisse l'occasion, le rapport note tout de même qu'il est trop tôt pour dire si le groupe compte en faire des enfants-soldats. Il faut néanmoins noter que ces derniers mois, ce groupe rebelle a intégré des dizaines d'enfants dans ses rangs.

D'après le rapport, la LRA consacre son temps actuellement à former au moins une partie des personnes capturées, étant donné qu'elle ne parvient plus à recruter en Ouganda et a fait face à des défections dans ses rangs. Le mouvement choisit des jeunes entre 10 et 20 ans, en bonne santé,

capables de marcher longtemps, de travailler et de participer à des attaques.

Les ONG estiment que les rebelles mènent des attaques loin de leurs bases situées dans l'enclave de Kafia Kingi entre le Soudan et la Centrafrique parce que le leader de la LRA, Joseph Kony, s'y trouve. Une manière pour éviter que les dirigeants du groupe ne soient repérés. Outre cela, le mouvement dirige des équipes de braconniers qui ramènent des défenses d'éléphant du parc national de Garamba. En Centrafrique, le groupe pratique un autre trafic, celui des attaques des mines de diamants. Cependant quand les rebelles visent directement des civils, ils choisissent le plus souvent des forêts isolées pour ne pas être repérés.

Créée dans les années 1980 en Ouganda, l'Armée de résistance du Seigneur est toujours active, essentiellement en Centrafrique et en République démocratique du Congo.

Nestor N'Gampoula

## L'Afrique centrale..., en brève

### Angola/RCA : Dos Santos et Faustin Touadéra discutent de l'avenir de la coopération bilatérale

Après la Guinée équatoriale, le Tchad et la République du Congo, le nouveau président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, s'est rendu à Luanda. Interrogé par la presse, ce dernier a souligné que hormis ses remerciements adressés par son homologue angolais Dos Santos, pour l'aide apportée au gouvernement de transition de Bangui, il a dit avoir passé en revue avec son interlocuteur « des questions liées à la coopération bilatérale ». « Nous savons que l'Angola a beaucoup d'entreprises pleines de capacités et dotées de connaissances profondes qui pourraient aider la RCA à dynamiser son économie », a-t-il ajouté.

### Centrafrique: plus de 205 Casques bleus camerounais quittent le terrain

L'effectif du bataillon de l'armée camerounaise actuellement déployée dans la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique (Minusca) vient d'être réduit. Selon le quotidien camerounais Le jour, le contingent était constitué au départ d'environ 950 hommes. Environ 205 casques bleus camerounais en activité sur le territoire centrafricain ont été rappelés au Cameroun. Les critères de démobilisation et les conditions de rapatriement de ces casques bleus restent inconnus.

Le journal qui donne l'information, précise que ces hommes démobilisés du contingent camerounais auraient, dans un premier temps, été rassemblés dans un camp nommé Beloko, situé à environ huit kilomètres, non loin de la frontière camerounaise. Depuis peu, ils sont progressivement rapatriés et sont appelés chacun à rejoindre son unité. Certains auraient déjà été aperçus à Yaoundé, la capitale camerounaise.

### Le Cameroun va lever 300 milliards de FCFA sur le marché des capitaux

Le Cameroun se tournera bientôt vers le marché international dans l'optique de lever 300 milliards de francs CFA sur le marché des capitaux, afin de compléter l'enveloppe budgétaire 2016 en vue de financer des projets de développement, a annoncé vendredi, le ministère des Finances. Le texte signé par le président camerounais, Paul Biya, vient en régularisation des opérations de lever de fonds déjà lancées par le Trésor public camerounais dans le cadre de l'exercice budgétaire 2016. Il s'agit notamment des opérations sur le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) et dont 57 milliards de francs CFA pourraient être mobilisés au cours du premier trimestre.

### N'Djamena : le G5 Sahel s'inspire de la stratégie de l'Espagne contre l'ETA

Au Tchad, la réunion du G5 Sahel s'est achevée le 4 mars, en présence des ministres de la Défense et de la sécurité du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad. Une réunion qui a permis à ces pays, qui font face au terrorisme, d'adopter une stratégie pour le combattre au Sahel. L'expérience de l'Espagne dans la lutte contre l'organisation séparatiste basque ETA a convaincu les pays africains ayant décidé de l'adopter. Les ministres de la Défense et de la Sécurité de ces cinq pays du G5 Sahel représentés ont pris, entre autres, la décision de créer une force spécialisée dans la lutte contre le terrorisme.

### Le Sao Tomé et Principe et la Guinée Equatoriale se rencontrent dans le cadre des modalités d'exploration d'une zone pétrolière commune

A Malabo, les gouvernements santoméen et équato-guinéen ont discuté des modalités d'exploration pétrolière d'une zone chevauchant les deux pays. Les discussions de la semaine dernière permettront de créer un partenariat pour l'exploration pétrolière conformément à la proposition présentée, en octobre dernier à Sao Tomé, par le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema.

Suite à la signature de l'accord de délimitation des frontières maritimes avec l'archipel, Malabo et Sao Tomé ont mis en place une « entreprise commune » en vue de « partager le produit de l'exploration de cette grande réserve ». « Nous voulons mettre sur pied, le partenariat le plus vite possible », avait déclaré le Premier ministre de Sao Tome et Principe, Patrice Trovoada, marquant ainsi son accord.

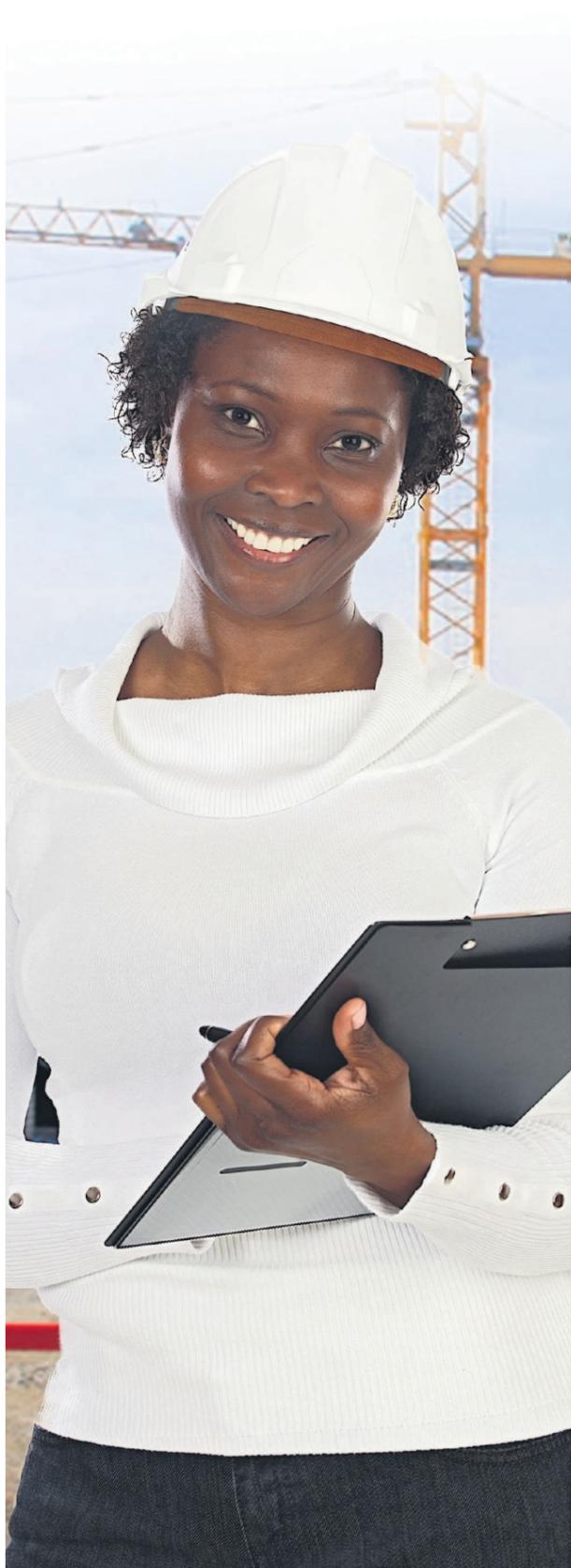
Fiacre Kombo



LE RESEAU DES SMATHPHONES

**Ce jour 8 mars  
LE MONDE CÉLÈBRE LA FEMME,  
AIRTEL AUSSI.**

La Direction Générale de AIRTEL Congo  
et son personnel souhaitent  
aux femmes du congo  
une bonne journée



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo ( ARC) invite les personnes dont les noms et prénoms suivent de se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant.**

**AGENCE DE BRAZZAVILLE**

<b>Victime</b>	<b>N° Sinistre</b>	<b>Année du sinistre</b>	<b>Victime</b>	<b>N° Sinistre</b>	<b>Année du sinistre</b>
AMBA	30089/4/10	2010	MABOUNDOU Emile	30373/4/05	2005
AMBOULOU Alain	30473/4/05	2005	MAHOUKOU KOUKA Albert Smeth	50034./85	1985
AMPION Norbert P/C AMPION dit Léonce	30277/4/05	2005	MAKABIDI KANGOU	30474/4/10	2010
ANSI Christian	30473/4/05	2005	MAKALAMBA Regina	30449/4/10	2010
ASSANGA	30473/4/05	2005	MALANDA MATONDO	80135/4/96	1996
ASSINATA	30089/4/10	2010	MALELA Belonne	80135/4/96	1996
ATA MAMBOU Odette	30089/4/10	2010	MAMBOU Lili	30089/4/10	2010
Ayant droits de feu			MAMPOUYA Jean Médard	30474/4/10	2010
NDAKOU Véronique	50034./85	1985	MANTETE Albert	30373/4/05	2005
Ayant droits de feu			MASSOULOU	30373/4/05	2005
NGOMBO Christie	50034./85	1985	MATINGOU Rodrigue	30373/4/05	2005
Ayant droits du feu			MATONDO Julien	80135/4/96	1996
ANGUIMBOU-MOUANDA	50034./85	1985	MATONDO NINGA	30089/4/10	2010
Ayant-droits de feu			MATOUFOUENI Antoinette	30373/4/05	2005
FOUANIKISSA Anne Marie	30567/4/10	2010	MAYALA	30373/4/05	2005
Ayant-droits feu			MBEMBA Sylvie	80135/4/96	1996
KINZOUNGANI Tarys Aimé	30298/4/06	2006	MBON Joseph	30473/4/05	2005
BAFOUKIMISSA Bathy	30567/4/10	2010	MBOUANA Edouard	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Cécile	80135/4/96	1996	MBOUNGOU Firmin	80135/4/96	1996
BAHAMBOULA Firmin	80135/4/96	1996	MIASSOUEKAMA	30373/4/05	2005
BANTSAMESSO Véronique			MIENANSA	30373/4/05	2005
P/C de YIKA	50034./85	1985	MILANDOU Hélène	80135/4/96	1996
BANZOUZI Georgette	30373/4/05	2005	MILANDOU Marcel	80135/4/96	1996
BATSIMBA Varcellin	80135/4/96	1996	MINKALA Dieuveil	30474/4/10	2010
BAVOUKANANA			MOUAMBA Constance	50034./85	1985
Bertrand Etienne	30449/4/10	2010	MOUAMBA Jean Pierre	50034./85	1985
BAZIKI MOUNDELE	80135/4/96	1996	MOUANGA Symphorien (Enfant)	30567/4/10	2010
BIANGANGOU	30373/4/05	2005	MOUKONGO	30373/4/05	2005
BIATOUARI LIZ (Enfant)	30567/4/10	2010	MOUNDILOU Anne Marie	80135/4/96	1996
BIDIE Omer	80135/4/96	1996	MUYEKA MUKEMBE Laurentine	30277/4/05	2005
BIKOUTA Brice	80135/4/96	1996	MVOUENZE	80135/4/96	1996
BIKOYI Suzanne	80135/4/96	1996	MVOUMA André	30567/4/10	2010
BILEKOLO Geneviève	80135/4/96	1996	NDZILA Angélique	50034./85	1985
BIMBENI Charlotte	30567/4/10	2010	NGAKOSSO Nadège	30473/4/05	2005
BITOUKA Avarde	30567/4/10	2010	NGAMPOUO Jean Patrice	30473/4/05	2005
BOKASSA Eude Maurice	80135/4/96	1996	NGOMBO Léonard	50034./85	1985
BONGO NZORA	30089/4/10	2010	NGOMBO Sylvestre	50034./85	1985
BOUESSO Rodney	30567/4/10	2010	NGOUALA Jamy	30473/4/05	2005
BWASSA MALEMBA	30449/4/10	2010	NGUIDOU	30373/4/05	2005
CHAMBA Patience	30089/4/10	2010	NKOUNKOU	30373/4/05	2005
DIAMONEKA Dominique	30567/4/10	2010	NKOUSSOU Yolande	80135/4/96	1996
EKOUNGOULOU Noëlle	30089/4/10	2010	NTOTO MAKIADI	30473/4/05	2005
ELENGA Rudy	30089/4/10	2010	NTSOUSA	30373/4/05	2005
ENDZENGA Sylvie	30089/4/10	2010	OBONGO Léon P/C OBONGO Abide	30277/4/05	2005
ETOU Aurelien	30473/4/05	2005	OFFICE Médard	30473/4/05	2005
FILAKEMBO Gaël	30449/4/10	2010	OKANA Nadège	30473/4/05	2005
GANKOUA Gérald	30298/4/06	2006	OKEMBA Trésor	30089/4/10	2010
IBARA Euloge	30473/4/05	2005	OKOUASSA Martin		
IGNE Marie	30473/4/05	2005	P/C de feu OMBO Zéphirin	30277/4/05	2005
ITO WANGANANDE Antoinette	50034./85	1985	OKOUNA Joline	30473/4/05	2005
KAYA Thérèse	50034./85	1985	OLIA Fifi	30089/4/10	2010
KIKONDA Jacqueline	80135/4/96	1996	PELEKA Marie	80135/4/96	1996
KIKOUBAKA Max Roger	30298/4/06	2006	POUMA Timothée	30089/4/10	2010
KITOKO Francis	30567/4/10	2010	SONGA Joseph	80135/4/96	1996
KOLELA Yvonne	80135/4/96	1996	TSIETE Hélène	80135/4/96	1996
KOUAKOUA Blaise	50034./85	1985	TSIETE Raïssa Estelle	80135/4/96	1996
KOUBOUANA Suzanne	30373/4/05	2005	VOSSO Charlotte	30089/4/10	2010
KOUHOUNA Rochine	30449/4/10	2010	WAYINOUE Noëlle	30567/4/10	2010
KOUYANGANA Marie	30567/4/10	2010	WAZENGOLOMIO Pruneila	30089/4/10	2010
LITOUKOULOU Doris	30567/4/10	2010	YIMBI Antoinette	80135/4/96	1996
LOUBAKI	30567/4/10	2010	YOULA Yves Ernest	50034./85	1985
LOUHOUNOU Freddy	30474/4/10	2010			
MABELA Alida	30474/4/10	2010			
MABONZO MENGA Armel	30474/4/10	2010			

## DIABLES ROUGES

## Pierre Lechantre a rencontré les Diables rouges de Belgique

Pierre Lechantre a assisté, samedi soir, à la rencontre gagnée par le KSV Ostende face au Sporting Charleroi (2-1). S'il n'a pu superviser directement Loemba et N'Ganga, qui n'ont pas joué, le sélectionneur national a pu échanger avec leurs entraîneurs respectifs avant de s'entretenir avec Jordan Massengo, Yannick Loemba et Maël Lépicier.

Il faut l'admettre : Pierre Lechantre a joué de malchance, puisqu'après Clevid Dikamona, resté sur le banc le week-end dernier, c'est Francis N'Ganga qui a conservé le survêtement samedi soir. Alors qu'il avait, jusqu'au 27 février, le plus gros temps de jeu de son équipe depuis le début de la saison (31 matchs toutes compétitions confondues, dont 29 comme titulaire, pour un total de 2760 minutes de jeu).

« C'est dommage, mais pas trop grave. C'est un joueur dont on connaît le profil et les qualités. Son entraîneur, Felice Mazzu, m'a indiqué que Francis avait beaucoup joué depuis le début de



Pierre Lechantre était en Belgique ce week-end avec son staff technique: il a assisté au match Ostende-Charleroi

saison et qu'il le faisait souffler un peu. Ce n'est pas forcément une mauvaise nouvelle pour la sélection nationale. Et puis l'important, c'était de se voir pour pouvoir lui présenter le projet en vue des deux matchs face à la Zambie ». Après le coup de sifflet

final, Pierre Lechantre a discuté quelques minutes avec le latéral gauche à la sortie des vestiaires et a rencontré Felice Mazzu et Yves Vanderhaeghe, les entraîneurs de Charleroi et Ostende.

Après le match, de très bonne facture, le sélectionneur s'est ensuite

entretenu avec Jordan Massengo, Yannick Loemba et Maël Lépicier (N'Ganga est quant à lui rentré à Charleroi avec son équipe) après la rencontre. « C'est instructif d'échanger avec les joueurs. J'ai pu leur présenter mes intentions pour les prochains matchs. Et

cela permet de voir les différents caractères. L'aspect sportif est important, mais il est aussi nécessaire de jauger les hommes ».

Sur le chemin du retour, le sélectionneur et son staff ont rencontré, à Amiens, Olivier Henneuse. Le kinésithérapeute du SC Amiens, recommandé par Marc Trouillet, indisponible pour les prochaines échéances, pourrait renforcer le staff médical. En poste depuis 20 ans dans le club picard, Olivier Henneuse y retrouverait alors des têtes connues, puisque Marvin Baudry, Kévin Koumbemba et Arnold Bouka Moutou sont passés entre ses mains expertes (mais aussi Yven Moyo et Oscar Ewolo).

Cette semaine, Pierre Lechantre, Isaac N'Gata et Salomon Bambendzé iront à Clairefontaine pour rendre visite à Fodé Doré, qui est actuellement en rééducation dans l'antre de l'équipe de France. Entre temps, la liste des 23 Diables rouges retenus pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des éliminatoires de la CAN 2017 aura été communiquée.

Camille Delourme

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

## JST n'a pas tenu tête à Etoile

La Jeunesse sportive de Talangaï (JST) a perdu un match dans lequel elle s'est créée plus d'occasions de but que son adversaire Etoile du Congo qui, plus réaliste, s'est imposée 1-0.

Il n'était pas question de perdre pour JST. Pas question de perdre non plus pour Etoile du Congo qui tenait à se mettre en confiance avant de recevoir, ce week-end, l'Entente sportive Sétif d'Algérie, en 16<sup>ème</sup> de finale de la Ligue africaine des champions. Le bras de fer entre JST et Etoile était donc tendu. D'entrée de jeu, l'équipe du sixième arrondissement de Brazzaville a fait douter son adversaire en s'offrant des

mé par Milandou qui a ainsi remis les deux formations à égalité. Karlyos Ganckwa a donné l'avantage à Patronage cinq minutes avant la fin du match. Un but qui a définitivement scellé la défaite des V. Clubiens qui, après avoir obtenu leur ticket pour le second tour de la Coupe la CAF, avaient les faveurs des pronostics avant le coup d'envoi du match contre Patronage. Sur le terrain, il s'est passé autre chose.

14<sup>e</sup> journée modifiée

Les matchs de cette journée se disputeront finalement à partir du mercredi 9 mars. La première rencontre opposera Patronage



Une contre-attaque de JST mal exploitée Crédit photo Adiac

occasions nettes de but. La maladresse devant le cadre a tout faussé pour JST. L'attaquant Stelliien, Saira Issambet, a encore une fois de plus fait le bonheur de l'Etoile. Dans les ultimes minutes de la première période, il a ouvert la marque d'une tête croisée. Le portier de JST, Sikoti Sama, n'a pas bougé de sa ligne. Le score est resté tel jusqu'à la fin de la rencontre.

Dans l'autre rencontre, V. Club s'est incliné devant Patronage 2-1. Après s'être séparées dos à dos, zéro but partout à la pause, les deux équipes ont joué le va-tout de retour des vestiaires. Mathias Ossagatsama a ouvert la marque à la 48<sup>ème</sup> minute pour V. Club. La réaction de Patronage ne s'est pas fait attendre puisque seize minutes plus tard, l'équipe a obtenu un pénalty transfor-

à Cara au stade Alphonse-Massamba-Débat avant que JST ne se mesure avec FC Kondzo. Le jeudi 10 du même mois, Diables noirs recevra Nico-nicoyé alors qu'à Pointe-Noire Pigeon Vert sera aux prises avec Munisport et AS Cheminots en découvrira avec l'Association Sportive Ponténégrine. Le 11 à Massamba-Débat, Tongo FC rencontrera Inter club et Saint-Michel de Ouenze jouera contre la Jeunesse Sportive de Poto-Poto. Les matchs n°133 entre AS Kimbonguila et V. Club, n°135 opposant Etoile du Congo aux Jeunes Fauves et celui de La Mancha contre l'AC Léopards de Dolisie sont reportés à une date ultérieure, précise un communiqué de la Fédération congolaise de football. Le reste sans changement.

Rominique Nerplat Makaya



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION  
République du Congo

## COMMUNIQUE

Le Ministère de la santé et de la population procède actuellement au recensement de l'ensemble de ses personnels sur toute l'étendue du territoire.

Pour cette opération, prévue se dérouler du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2016. Chaque agent est invité à compléter un questionnaire et à fournir les copies des documents demandés à l'enquêteur habilité par le Ministère de la santé.

Il est demandé aux directeurs départementaux de la santé et directeurs centraux de faire preuve de diligence afin d'assurer le bon déroulement de cette opération.

## DOCUMENTS COLLECTES AUPRES DE L'AGENT

- Copie de la pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité ou permis de conduire) ;
- Deux (2) photographies d'identité en couleur ;
- Copies des diplômes et des certificats de stage de formation ;
- Copie de l'arrêté d'intégration ;
- Copie des notes de services portant : affectation, nomination, mutation etc...
- Copie des certificats (ou attestation) de prise de service, de cessation de service, de reprise de service) ;
- Copie de l'arrêté de titularisation ;
- Copie des arrêtés d'avancement, de promotion, de reclassement, de reconstitution de carrière, de révision de la situation administrative ;
- Copie des actes de mariage ;
- Copie des actes de naissance des enfants ;
- Copie du dernier bulletin de solde ;
- Copie du relevé d'identité bancaire (RIB).



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo ( ARC) invite les personnes dont les noms et prénoms suivent de se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant.**

## AGENCE DE POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre	Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
ADEKPEDJOU NAFIOU	130588/2/09R1	2009	ITOUA Bruno	130526/4/07R11	2007
AKO Edoe	130726/04/07R14	2007	ITOUA Guy William P/C NGOMA Stève	130257/04/2006R11	2006
AKOUALA Guy Enis	130237/5/07R11	2007	KABA ANDZAGA Paul	130471/4/09R13	2009
ALIOU LAWAL	130586/01/06R10	2006	KAMPALI Orsivane		2009
ALONGO Bertin Levy	130752/03/09R14	2009	KANGA Rufin	130094/4/04R5	2004
ANDZIBA Alain Careme	130678/1/09R11	2009	KENKONDA Prince	130258/1/09R5	2009
AYELI Albertine	131102/4/01R2	2001	KETTO Edgard Florent	130444/4/2005R9	2005
BABOUTANA Jean Patrick P/C BABOUTANA Giscard (décédé)		2009	KIMBATSA Parfait P/C KIMBATSA Parfaite	130762/4/2009R14	2009
BAFOUANA Gilbert		2009	KIMPOLO Bertin	13489/1/98	1998
BAKAKIDILA Jeannette;BABOUANA Josée	130704/4/04R4	2004	KIONGA JOSEPH		2009
BAKALA Guigella	130158/1/09R11	2009	KIPOUTOU Rosalie	130331/04/2007R11	2007
BAKISSOLO Chyme	130129/4/2006R11	2006	KISSANGOU Julienne	130179/01/09R14	2009
BALONGANA MFOUILOU Eddy Ross	19034/2009A	2009	KODIA Daniel	130469/5/2006	2006
BALOU Christophe Jean D. ayant droit de A.D FOUITY Grace	130632/4/09R14	2009	KOITA Mamadou S/C GUISSSE MACKI	130419/4/06R11	2006
BANGUI OKEMBA	130349/03/2009A	2009	KOMBO François	13025/4/1998	1998
BANTSIMBA Léonie	130628/1/09R11	2009	KONDI Christian S/C NZEMBA Jean	130249/3/06R5	2006
BARTOLOMEN ZAU Manuel	130691/6/09A	2009	KOUBEMBA Jovely	130705/4/08R14	2008
BASSOUKIDI Françoise	131119/4/2009R14	2009	KOUKETO MBOUKOU Marcel P/C KOUKETO MBOUKOU Laurcia	130030/4/2006R11	2006
BATATOUKA Omer	130846/4/09R14	2009	KOUKOUENDISSA Roger	130975/4/2007R8	2007
BATCHI André	13509/4/98	1998	KOUMBA Eugene ayant droit de BAYENDA	130288/4/2005R4	2005
BATCHI Guillaume	130212/2/06A	2006	KOUMBEMBA DIAZABAKANA		2009
BATCHI Jean Maurice	131023/04/06R8	2006	KOUMBA Alias	130282/4/04R4	2004
BATEKIDILA Jean Claude	19040/09R1	2009	KOUNKOU PEPA Serge	130485/1/2009R11	2009
BAYIDIKILA Liny Roland	130448/04/07R11	2007	KOUNONG Nicole	130493/04/07R11	2007
BAYONNE Louvange	131069/4/05R8	2005	KOWAN Sylani	15007/09R1	2009
BIKAKOUDI GABRIEL	130416/4/06R8	2006	LASSY PANDI François	130631/2/2006A	2006
BIKOUMOU Pierre	130182/2/06A	2006	LEKOHA-NDZOUNGOU	130592/4/2009R14	2009
BIPOUMBA Rêche	1017/4/07DLS	2007	LIHANDZOU Freddy	130106/4/2006R10	2006
BISSEYOU BAKALA Daniel	130682/01/09R14	2009	LIKIBI	19033/06R1	2006
BOUANGA Natacha	130140/4/04A	2004	LOEMBA Darya	19011/05R10	2005
BOUBOUKOULOU Celestin	19031/07R1	2007	LOEMBA Didier Flavier	130050/4/07R11	2007
BOUEBENA Alexandre	130440/1/09	2009	LOEMBA Léontine	130094/04/07R11	2007
BOUITY Audreley	130308/4/05A	2005	LOEMBET Née DONA François	130121/03/09R14	2009
BOUKONGOU KOMBO Kevin	22009/7/DLS	2007	LOEMBET NIMI Samarrange		2009
BOUKONZO NIAMA Delphine	13084/04/04R3	2004	LOMBET Judicaelle		2009
BOUNGOU PEMBE Flore	130666/4/09R11	2009	LOMBET Nucia		2009
BOUNGOU RIP Albert			LOUBAKI Michel	1016/01/05	2005
P/C MAMPASSI MAMPASSI MAMBIMBI	130741/4/05A	2005	LOUKAYA Naser	130481/01/05R1	2005
BOUSSA Jean	131055/1/2005	2005	LOUKOMA Elie		2009
BOUSSAMPINOUS Gildas	130834/4/09R8	2009	LOUMBOU Jonas	130504/1/09R14	2009
BOUTILA Alexandre	130187/05/06R11	2006	LOUMINGOU Marcelin		2009
DASYLVA Albert Victor	130222/1/06R10	2006	MABELE KONGO	19086/06R10	2006
DEBLOCK Hortense		2009	MABIALA Bernard	130499/4/09R15	2009
DEFI CONGO	130528/2/09R14	2009	MABIALA PAMBOU Bertinie		2009
DIABAKANA Adrien		2006	MABIALA Vincent	13740/1/97	1997
DIAMPASSI Fiston	19124/07R11	2007	MACKAYA Doliveira		2009
DIKANTSA Sandrina	130403/04/06R1	2006	MADZOU GATALI Sylvain	130363/4/06A	2006
DIMI Christian		2009	MADZOU Laure	130476/4/09R14	2009
DOUMA Rochelin	131022/02/06R1	2006	MAFOUTA Colette		2009
DZINGA RAYMONY Jofrin	22021/06/NK	2006	MAHANGA MBOUMBA Dean	1004/4/96	1996
EBIOU MPIENIN Aimé	130224/1/06R13	2006	MAHOUNGOU Lydie Nicol	130759/4/07A	2007
Enfant KOUTNA Noel		2009	MAHOUNGOU MAKAYES	1311033/4/06R8	2006
ESSAMI NGUEKEGNI	19065/05/R7	2005	Maitre Clotaire INKIRA P/C DZALAMOU Landry (DCD)	130603/4/09R14	2009
ESSEY Yves David	19001/2005	2005	MAKANGA PANDY		2009
Essongo Merveille	130200/1/06R10	2006	MAKAYA Alain Paul		2009
ETS ADISON		2009	MAKAYA LOUBOTA		2008
EVANGELITA Bienvenu	130772/1/07C	2007	MAKAYA SOUNGOU Charlotte	130954/04/06R8	2006
FAGBEMI Ismael		1998	MAKITA Samuel	130202/04/2006	2006
FOUTI Marie	13596/92	1992	MAKONA MASSANGA Solange		
FOUTOU Mireille	130333/4/09R14	2009	P/C MAKONA EPEPDE Yves	13184/1/98	1998
GAMBOMI OMBOLA	130533/4/2009R14	2009	MAKOSSO Amedée	130656/2/09A	2009
GIOMI HARIRI	14004/09R1	2009	MAKOSSO SAFOU	130365/4/04R5	2004
GIOMI HARIRI	14003/09R1	2009	MAKOSSO Yanick		2009
GNENGUEDE Fidèle	13718/1/98	1998	MAKOUNDI Habib Vijoy	130478/1/09R13	2009
GNETE Laurent P/C NZONDO Lutin Gerald	130373/4/03/R4	2003	MALEMBE Agnès ayant droit de NSONGO Daniel	13156/4/98	1998
GOLF CLUB DE DIOSSO	130560/2/09R1	2009	MAMAYE Carine	130853/3/06R1	2006
GOUMBA Emmanuel	13076/2/1998	1998	MAMBOU Félicien	130694/3/09R8	2009
GRAND GARAGE	130818/1/2009R5	2009	MAMOUNA Adrien	130634/1/07R11	2007
HOUZARD	130799/1/07R11	2007	MANANGA Jean Paul P/C MANANGA TSISSA Christelle	130838/04/03R4	2003
IBRAHIM Ismaila Radji	13407/2/96	1996	MANDENGANI Bernard		2009
ILOUMI Parfait		2009	MANDZILA NGOUATSILA	130452/04/06R13	2006



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le Directeur Général des Assurances et Réassurances du Congo ( ARC) invite les personnes dont les noms et prénoms suivent de se présenter à son agence de Brazzaville ou de Pointe-Noire pour l'instruction et le règlement des dossiers sinistres les concernant.**

## AGENCE DE POINTE-NOIRE

Victime	N° Sinistre	Année du sinistre	Victime	N° Sinistre	Année du sinistre
MANGAYI Danah	130027/4/2007A	2007	NGOMA François		2009
MANGOFO Jean Marie	130406/04/07R5	2007	NGOMBI Josephine	130469/03/09R1	2009
MANOUACH Ahmed		2004	NGONDO KISSALA Virginie	130488/09R11	2009
MAPAKOU Florentin	130618/4/06A	2006	NGONGO YNAMA Thérèse	130879/4/06A	2006
MASSALA Louis Richard P/C MASSALA MAPATA Louicresse	22011/07/NK	2007	NGOUADI Christino	19009/2005R11	2005
MASSEHO Suzanne	130161/4/09R11	2009	NGOUALA Judicael	130567/2/09R1	2009
MASSOUKOU Jean Marie	1002/01	2001	NGOUMA Dimitri		2007
MASSOUMOU Durand J.Baddy	130435/1/07R8	2007	NGOYI MAKITA Giscard	19113/05R1	2005
MATANGOU Abel	19117/06R1	2006	NGUEBO Blanche	130549/1/2009R16	2009
MATOKO Julien		2009	NGUIMBI Berthe		2009
MATONDO Née BAO NATILA Bernadette		2009	NIAMBI Joseph		2009
MAVOUNGOU Laudia	130166/02/09R1	2009	NKOUKA Roger		2009
MAVOUNGOU TOUKOULA	130602/03/2006R1	2006	NOMBO Bernard		2009
MAYOUNGOU Jean Paul	130029/4/09R11	2009	NTALOU Alphonse	130041/2/05R11	2005
MBAMA MAKITA	19074/09R1	2009	NTANA Jean Marie	130453/04/05R8	2005
MBEMBA Antoine	19062/05R1	2005	NTATILA Phillipe	130031/1/03A	2003
MBIMI Marcel P/C NTAMBO MPONGO	130812/4/2009	2009	NTINOUE Françoise		2009
MBITSI Chris Yann F	130780/01/09C	2009	NZAMBILI Thierry Yvon P/C NZAMBILI TCHIERCHINEL	130243/5/2007R1	2007
MBOUMA	130350/2/09A	2009	NZAOU Basil P/C NZAOU Luc Hugore	13877/4/92	1992
MBOUSSI Bertrand	130290/01/09R1	2009	NZINGA BAZA MOULOUNGUI		2009
MBOUSSOU Alphonse	131035/4/06R8	2006	NZOSSI Alphonse P/C Enfant THIEBO LOAKA Abigael	130242/4/05R8	2005
Me KANGOLET Dominique P/C AD ESSOUNGA Maurice		2003	OBOMBI Justine P/C GOMA Giscard Gloire	19008/06A	2006
Me KENGOLET Dominique P/C AD DAYAMA Christ Hilaire		2003	OKANA LIKIBI		2006
Me KENGOLET Dominique P/C AD EBALE Raymand		2003	OKOULA TSONGO Privat		2007
Me KENGOLET Dominique P/C AD MASSALA Christian Naphtalie		2003	OLOUSSOKPE MOUCHARAF P/C Nana OLOUSSOUKPE	130353/1/07R10	2007
Me KENGOLET Dominique P/C AD TCHIBOUELA Marie Jeanne		2003	OMBA OTCHOUDI	130346/4/09R14	2009
Me KENGOLET Dominique P/C MILOKI Mick Delicath	130714/3/03R1	2003	ONDONGO Gabriel	130719/5/09R5	2009
MEKAB Rossy	130268/4/09R14	2009	OSSERE ONDONGO	130618/4/2009R11	2009
MIABDEDIKISSA Raymond	130773/4/07R14	2007	OWALI Schiller	130007/4/2009R11	2009
MILANDOU Clovis	130055/4/09R11	2009	PADIE Née Julbert Cécile	130226/3/2006	2006
MILANDOU Jocelyne	130736/4/2009R11	2009	PASSY Donatien	130705/8/09R1	2009
MISSIKOU Joseph	19053/2009R1	2009	PEMBA Chantal	130967/4/06R7	2006
MITINGOU DINGA KOUMBA	1018/2/06	2006	POATY Delphine	131017/4/06R8	2006
MOUANDA Alain		2009	POUNZOU Albert P/C KAYA Pierre	130704/1/2007R11	2007
MOUANDA BONGA Brice	130635/4/2009R16	2009	RAMADAN Kalil	130625/4/07R5	2007
MOUANDA Cécile	130417/2/09R5	2009	SAAB Ahmed	15113/05R1	2005
MOUANDZA Alain	130086/4/07R5	2007	SACRAMENTO Jean	130515/2/07A	2007
MOUANDZA IBATA	130210/1/06R11	2006	SAFOU HUGUES	130572/4/07R14	2007
MOUANOU Bosco	19001/07A	2007	SAMARITI	130149/5/09R1	2009
MOUAYA Gabin		2009	SAMBA BAKEKOLO	130473/3/07R10	2007
MOUFOUMA Anouchka	130794/4/09R11	2009	SEHOLO Lucien Hervé	130498/1/08A	2008
MOUKAMBOU Michel	130441/04/06R11	2006	SERVICES PLUS P/C MAYANDA	130064/2/09R1	2009
MOUKENGUE MAUKOUIKA	130053/3/09R11	2009	SOBELE Honorine	130361/4/2004R6	2004
MOUKOKO MFOUTA P/C NDENGUE	1011/4/07DLS	1997	SOUAMINIMA Franck	130807/4/09R11	2009
MOULENDE Jean B	130060/2/06R12	2006	TATY Ernest		2009
MOUNGO Née TSIAHOU Cathérine		2005	TATY TSIFOUNGA Prince	130625/4/2006	2006
MOUPITI Willy	130624/4/07A	2007	TCHCAYA Lauraine		2009
MOUSSAKANDA Felix	1020/4/06	2006	TCHIBINDA J.C (MAKANGA BATCHI Francine)	13856/4/09R11	2009
MOUSSITOU MAVOUNGOU	1005/2/05CCAPN	2005	TCHIBINDA MOUSSAHOUIYI Jean Claude	130404/1/09A	2009
MOUSSITOU MONIO	130543/1/2007A	2007	TCHICAYA TANGOU Pacome		2009
MOUSSOKI Lambert		2009	TCHIKAY Bylonne		2009
MOUTSINGA IPOLO Nasline ayant droit de MOUTSINGA			TCHIKAYA ZINGA Julia	130471/4/06R10	2006
SIMBOU Chyldrelle	130462/4/04R4	2004	TCHIOLO AMELIA	130981/4/06R11	2006
MOUTSOUNGOU Giscar	1300358/1/2009A	2009	TCHITEMBO François		2006
MOUYABI Patrick	130634/4/2006R5	2006	TCHITEMBO Jean Rodrigue		2009
MPAMANGA Jean René	130410/4/09R11	2009	TENGO Cleve	130463/4/07R9	2007
MPASSI SOUNDA Patrick	130205/4/06R11	2006	TJE	130787/4/09R15	2009
MYEKELE Benjamin	130723/9/06R1	2006	TSAMBI Marcel	19090/2005R12	2005
NDEBEKA Joachim	130139/01/09R5	2009	TSIA Jean Marie ayant droit de MBIENE NGOYI	60075/4/97	1997
NDINGA Alexix	130522/3/09R1	2009	TSIMBA NIMI Florian Aimé	131008/1/06	2006
NDJIMBI Anick		2009	YOKA ETOUMOU Rock	131019/04/06R8	2006
NDJOLI EPELE	130695/4/09R5	2009	ZOKO Augustin P/C OKIGA MASSENGO Charmand	130722/04/2006R13	2006
NGABABA Paul ayants droits de MANKEGNI	60059/1/1995	1995			
NGADALOKI Glody	19030/2005	2005			
NGANGOUE Gualbert	13738/3/98	1998			
NGASSAKI OKOMBI	130595/1/2009R14	2009			
NGOMA André		2009			
NGOMA Arnaud		2009			
NGOMA Elise Dorcas		2009			
NGOMA Eugène Bertrand	130486/4/04R1	2004			

## ÉLECTIONS DES GOUVERNEURS

## Des députés provinciaux convoqués à Kinshasa pour des consignes de vote

**Citant le cas de la province de Kwango, la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV), qui fustige les menaces et autres intimidations liées à ces consignes, note que ses seize élus issus de la majorité présidentielle et de l'opposition qui seraient à Kinshasa, depuis le 1er mars, auraient été obligés de voter en faveur de l'actuel commissaire spécial de cette province, Larousse Kabula.**

Dans un communiqué du 6 mars, la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) a, une fois de plus, alerté sur les menaces que font peser certains membres de la majorité présidentielle (MP) en général et ceux du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) en particulier, sur la démocratisation effective de la RDC. Citant les informations qui lui sont parvenues, cette ONG de défense des droits de l'homme a, en effet, noté qu'après la publication, le 28 février 2016, des listes des candidats gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces, « des députés provinciaux de la MP et de l'opposition auraient été urgemment convoqués et pris en charge à Kinshasa en vue de recevoir des consignes de vote assorties des menaces individuelles, des menaces de rétention des fonds de rétrocession et de blocage de nouvelles provinces au cas où celles-ci tombaient entre les mains des personnes non voulues par la MP ainsi que des intimidations en cas de non-respect desdites consignes ». A en croire la VSV, d'importantes sommes d'argent auraient également été remises et d'autres pro-

mises aux députés provinciaux après l'élection des gouverneurs, prouvant ainsi à suffisance combien l'achat des consciences fait partie des stratégies pour torpiller la démocratie en RDC. « À l'approche de l'organisation de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des provinces prévue pour le samedi 26 mars 2016, les informations qui parviennent à la VSV ne peuvent laisser cette dernière indifférente d'autant plus qu'elles sont si préoccupantes et susceptibles de fragiliser la jeune démocratie RD-congolaise et d'éloigner toute perspective de favoriser la vraie cohésion nationale voulue à travers le dialogue souhaité réellement inclusif en RDC », a souligné cette organisation.

#### La nouvelle province du Kwango à l'affiche

Dans cette dénonciation, la VSV a cité le cas des députés provinciaux de la province du Kwango dont seize issus de la MP et de l'opposition auraient été convoqués à Kinshasa depuis le 1er mars, en vue de recevoir lesdites consignes et mot d'ordre de vote en faveur de l'actuel commissaire spécial du Kwango, Larousse Kabula, candidat gouverneur de la MP et du PPRD. La VSV considère que la démarche de la MP est on ne peut plus suicidaire et met à mal la cohésion nationale et la démocratie dans toutes les nouvelles provinces dont celle du Kwango. « Ladite démarche est également susceptible de favoriser des frustrations et des tensions entre les filles et fils de nouvelles provinces », a souligné cette ONG.

Cette organisation a rappelé aux membres de la MP et du PPRD impliqués dans ces pratiques dé-

crées, qui vont indubitablement à l'encontre des principes et valeurs démocratiques, que l'achat des consciences, les intimidations individuelles ou contre une province ainsi que les menaces de rétention des fonds de la rétrocession au cas où des candidats soutenus par la MP et le PPRD n'étaient pas élus dans les nouvelles provinces concernées ne font pas partie des standards internationaux pour des élections crédibles. L'ONG demande de manière pressante aux animateurs de la MP et du PPRD de faire cesser toutes pratiques éhontées et anti-démocratiques afin de faire triompher la démocratie et ses valeurs dans les nouvelles provinces. Elle invite, en outre, les autorités du pays et les animateurs de tous les partis politiques de respecter les normes internationales relatives aux élections dont, entre autres, le respect de l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

La VSV dit croire qu'il est du devoir de la Céni et des autorités de la RDC de faire observer et respecter scrupuleusement la liberté du vote et le critère de vote secret qui veulent que l'électrice ou l'électeur, le cas échéant les députés provinciaux, votent selon leur conviction et doivent être libres de toute influence ou pression quelle qu'elle soit au moment de vote. Elle demande, en définitive, à tous les députés provinciaux qui feraient l'objet de menaces, intimidations et autres comportements allant à l'encontre des principes et valeurs démocratiques de bien vouloir en informer les organisations nationales et internationales des droits humains.

Lucien Dianzenza

## SANTÉ

## Lancement de la campagne de récompense dans la recherche de la maladie du ver de Guinée

**La campagne a été lancée dans la salle polyvalente de l'OMS en présence du secrétaire général à la Santé, le Dr Marcel Mukengeshay, du représentant de l'OMS en RDC, le Dr Allaranga Yokouide, et du président du Programme national de l'éradication de la dracunculose.**

Pour le secrétaire général à la Santé, le gouvernement n'aménage aucun effort pour améliorer la santé des Congolais et cette campagne entre dans le cadre de la lutte contre la maladie. La certification de la maladie du ver de Guinée, rassure-t-il, sera une réussite et une fierté pour que la population congolaise soit considérée comme les autres pays avec zéro cas du ver de Guinée.

De son côté, le représentant de l'OMS en RDC laisse entendre que dans tous les pays qui ont certifié l'éradication, le système de récompense avait bien marché et avait beaucoup contribué à stimuler la population à rechercher et à déclarer le cas. Pour ce faire, renchérit-il, il faut impliquer la population dans la recherche des cas. La dracunculose est une maladie parasitaire invalidante sur le point d'être éradiquée, avec seulement 22 cas notifiés en 2015. Cette maladie est généralement transmise lorsque des gens n'ayant que peu ou pas accès à un approvisionnement en eau potable ingèrent de l'eau contaminée par de petits crustacés parasités.

Sur les vingt pays où la maladie était endémique au milieu des années 1980, seuls quatre ont notifié des cas en 2015. Il s'agit de l'Éthiopie, du Mali, du Soudan du Sud et du Tchad. La dracunculose est rarement mortelle, mais les sujets atteints par la maladie peuvent être handicapés

pendant des mois. Elle touche les populations des communautés rurales déshéritées et isolées qui sont essentiellement tributaires de points d'eau en surface non aménagés tels que des mares.

Ampleur du problème

Au milieu des années 1980, on estimait à 3,5 millions le nombre de cas de dracunculose dans le monde, répartis dans 20 pays, dont 16 étaient situés en Afrique. Le nombre de cas notifiés a diminué pour atteindre moins de dix mille cas en 2007. Ce nombre a été réduit à cinq cent quarante-deux cas en 2012, cent quarante-huit en 2013 et cent vingt-six en 2014. En 2015, seulement vingt-deux cas ont été notifiés dans le monde, le chiffre le plus bas jamais enregistré.

Il n'existe ni vaccin ni traitement médicamenteux contre la dracunculose, mais la maladie est tout de même sur le point d'être éradiquée grâce à des stratégies de prévention, qui sont : le renforcement de la surveillance pour détecter tous les cas dans les 24 heures suivant l'apparition du ver ; la prévention de la transmission moyennant le traitement, le nettoyage et le bandage réguliers des lésions cutanées jusqu'à ce que le ver ait été totalement expulsé de l'organisme; la prévention de la contamination de l'eau de boisson en conseillant au patient de ne pas mettre son ver en contact avec l'eau de boisson;

La prévention de cette maladie passe également par un accès plus large à des sources d'eau de boisson salubres pour éviter l'infection; le filtrage de l'eau provenant de sources ouvertes avant qu'elle ne soit bu; la lutte contre le vecteur et la promotion de l'éducation sanitaire et du changement de comportement.

Aline Nzuzi

## RDC-SUÈDE

## Margot Wallström prône une alternance politique apaisée

La ministre suédoise des Affaires étrangères indique que son pays milite pour le respect des échéances constitutionnelles en RDC.

À la suite de la Grande Bretagne dont le ministre chargé de la Coopération a séjourné récemment en RDC, c'est au tour de la ministre suédoise des Affaires étrangères Margot Wallström de transiter par Kinshasa. Arrivée dans la capitale congolaise le 4 mars, la diplomate suédoise a conféré avec quelques autorités congolaises sur la situation politique en RDC marquée notamment par la tenue toujours hypothétique des élections législatives et présidentielle d'ici novembre 2016. Réitérant la position de son pays au cours de la conférence de presse ayant sanctionné l'intense activité politique qu'elle a déployée durant son court passage dans la capitale congolaise, elle a indiqué que la Suède milite pour le respect des échéances constitutionnelles en RDC.

Margot Wallström n'a, cependant, pas fait mention d'une quelconque sanction éventuelle qu'allait prendre son pays vis-à-vis de la RDC en cas de non-tenu desdites élections devenues quasi incertaines. Sans soutenir l'idée d'une éventuelle suspension d'aide dans un tel cas de figure, Margot Wallström pense que la RDC a une belle opportunité à capitaliser pour impulser véritablement la donne démocratique au niveau de la région d'Afrique centrale et, particulièrement, de la sous-région des Grands lacs.

« La Suède souhaite que le Congo soit un exemple d'alternance politique apaisée pour le reste de la région d'Afrique centrale », a-t-elle indiqué. Évoquant le procès et la condamnation par la Cour d'appel de Goma (Nord-Kivu) des jeunes activistes du Mouvement pro-démocratie Lucha, elle a simplement jugé inacceptable que « la jeunesse soit privée de moyens d'expression ». Pour elle, l'organisation des élections cette année en RDC est une opportunité de mobiliser la jeunesse autour d'un processus inclusif en faveur de la démocratie et de l'État de droit.

A.D.

## CULTE DE LA PAIX

## Un véritable gâchis !

**La grosse pluie qui s'est abattue samedi à Kinshasa a empêché la bonne tenue de cette manifestation à caractère religieux mais avec un arrière-fond politique.**

Le culte œcuménique autour de la paix qui devait se tenir au stade des martyrs le 5 mars a viré au cauchemar pour ses organisateurs. Ces derniers n'ont hélas pu animer leur manifestation conformément au programme arrêté. Et pour cause ? La dame pluie s'est invitée à la fête alors qu'on ne l'attendait pas, perturbant ainsi cette activité religieuse au grand dam des chefs spirituels et des fidèles présents. La pluie s'est abattue juste au moment où le protocole s'attelait aux derniers réglages. Elle ne s'est plus arrêtée, obligeant les uns et les autres à quitter précipitamment le stade, les pieds dans l'eau.

Un fiasco, dirait-on. S'en est suivie la coupure d'électricité et de la sonorisation comme pour marquer d'un trait l'échec d'une manifestation improvisée cachant mal des visées politiciennes. C'est dans la cacophonie totale, après plus d'une heure d'interruption, qu'une courte prière a été dite, sous des parapluies, par les chefs des confessions religieuses autour du drapeau et de la carte de la RDC, question de sauver les apparences. Une prière dite devant des gradins vides. À tout prendre, ce culte de la paix s'est avéré un grand gâchis, ou mieux une perte de temps et d'énergies. Il a démontré qu'au-delà de l'aura qu'ils justifient, les chefs religieux ne l'ont pas

véritablement prise sur leurs fidèles qui n'ont pas suivi à l'aveuglette leur mot d'ordre. En témoigne le peu d'engouement réservé à cette action reflété par un stade au trois-quart vide. Mgr Marini Bodho de l'Église du Christ au Congo, Denis Lessie de l'Arche de Noé, Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa, Albert Kankienza, Dr Ngalasi et autres n'ont pas pu mobiliser au-delà des espérances. L'absence de l'Église catholique et une majeure partie de la société civile, qui n'ont pas adhéré à la démarche, expliquerait en partie ce fiasco que d'aucuns assimilent à la colère de Dieu face au soubassement politique qui aura sous-tendu cette action. Pour ceux qui considèrent que la cérémonie visait le soutien au dialogue, au glissement et à la volonté intentionnelle de violer la Constitution, c'est Dieu qui a confondu les organisateurs. Ce, d'autant plus que les initiateurs de cette action avaient déjà donné leur position en s'affichant comme pro-dialogue et en arborant une casquette politique plutôt que de rester dans les limites que leur imposent les prescrits des Écritures. Plus tranchantes, certaines langues vont jusqu'à considérer la pluie qui s'est abattue le samedi dernier comme la « réponse de Dieu à ceux qui utilisent abusivement son nom ». Une certaine opinion pense même que ceci démontre que Dieu est pour le respect de la Constitution et l'alternance en 2016.

Alain Diasso

## MIGRANTS

## Cible d'attaques racistes, le père Olivier quitte ses fonctions de curé

**Le Germano-congolais n'en pouvait plus des insultes et vexations de la part de ses paroissiens en Bavière**

L'Allemagne respire-t-elle de nouveau un air de racisme décomplexé et de xénophobie ouverte ? La question se pose depuis quelques temps. Les attaques contre les centres d'accueil des migrants se multiplient. Les insultes ouvertement xénophobes aussi, dans certaines parties de l'est allemand alors que Pegida, mouvement raciste et antimusulman, ne s'est jamais aussi bien porté. Le père Olivier Ndjimbi-Tshiende a fait les frais de son soutien aux migrants; il a décidé de jeter l'éponge sur l'air du « trop, c'est trop ! ».

« Le prêtre Olivier Ndjimbi-Tshiende mettra fin au 1<sup>er</sup> avril à son sacerdoce dans la paroisse de Zornedig (Bavière) et occupera de nouvelles fonctions », a indiqué lundi l'évêché de Munich qui dit « regretter beaucoup » la décision d'un prêtre à qui il continue toutefois de manifester sa solidarité et son soutien. La

« faute » du père Olivier : avoir rappelé à ses paroissiens que l'accueil des migrants est une valeur évangélique, que même la chancelière Angela Merkel a récemment réaffirmée.

A 66 ans, et présent en Allemagne depuis des années, le Germano-congolais dit avoir reçu beaucoup de menaces de mort anonymes et fait l'objet de trop d'insultes racistes, souvent publiques. Même des élus locaux de droite, appartenant au CSU (le parti de Mme Merkel), se sont joints à la curée, si l'on peut dire, traitant l'homme d'Église de « nègre ». Il a reçu des aménités du genre : « Dégage à Auschwitz » ou encore : « Après la messe, ton compte est bon ». La décision du père Olivier a été annoncée dimanche, lors de la messe. « Il se sent à présent soulagé... la situation a été pour lui très difficile à supporter », a souligné un communiqué de son évêque local. Il n'est pas précisé si le prêtre quitte son état sacerdotal ou change seulement de lieu et de fonction. Si un homme de son âge est arrivé à prendre une telle décision, c'est que le poids de l'ostracisme a été fort.

Lucien Mpama

## NIGERIA

## L'ex- chef d'état-major des armées placé en détention

Alex Badeh, ancien chef d'état-major des armées du Nigeria a été placé en détention provisoire lundi, par un tribunal d'Abuja après avoir plaidé non coupable à des accusations de corruption. Ancien général de l'armée de l'air, il avait été arrêté fin janvier pour être entendu dans le cadre d'une affaire de détournement présumé de 3,97 milliards de nairas (17,9 millions d'euros) de l'armée de l'air nigériane en 2013. M. Badeh, 59 ans, qui était à l'époque chef d'état-major de l'armée de

l'air, a été inculpé de dix chefs d'accusation de fraude, abus de confiance et blanchiment d'argent par une haute cour fédérale à Abuja lundi. Il est, entre autres, accusé d'avoir prélevé 1,4 milliard de nairas (6,4 millions d'euros) des comptes de l'armée de l'air pour s'acheter une maison dans le quartier chic de Maitama, à Abuja. Le juge Okon Abang a placé M. Badeh en détention provisoire jusqu'à ce qu'une demande de libération, sous caution, soit examinée jeudi

Patrick Ndongidi avec AFP

## Bienvenu Hondolo « Le Club 2002 PUR est engagé pour une mobilisation totale au cours de cette campagne présidentielle »

**Le membre de la direction du Club 2002 PUR, Bienvenu Hondolo, qui sortait des travaux de la session extraordinaire du bureau politique de ce parti à Brazzaville, a affirmé, dans cette interview, que le parti s'engageait sans réserve pour la réélection de Denis Sassou N'Guesso**



< Sans données à partir du lien >

Les Dépêches de Brazzaville : Sur quelles bases statutaires de votre parti que la réunion de la session extraordinaire du 20 février du Club 2002 PUR s'est-elle tenue ? Bienvenu Hondolo : Cette session est convoquée conformément à l'acte n° 11-2016 du président du conseil de surveillance aux vises des dispositions des articles 29 et 33 des statuts du règlement intérieur du parti.

LDB : À l'occasion de ces assises, quelle était l'orientation essentielle envisagée par le président du conseil de surveillance de votre parti, Wilfrid Guy César N'Guesso ?

BH : Le président du conseil de surveillance a, pendant cette rencontre, exhorté les membres du bureau politique à prendre solennellement la décision d'engager le parti dans la campagne pour l'élection présidentielle qui se pointe à l'horizon et ce, suivant les appels réitérés de tous les organes intermédiaires et de base et de la fédération France-Europe du parti.

LDB : Quelles étaient les principales questions échangées au cours de ces retrouvailles ?

BH : On peut noter, par exemple, l'examen et adoption du rapport synthèse des activités du secrétariat permanent, l'élection présidentielle du 20 mars et autres. Il faut signaler qu'après la lecture des différentes motions, les travaux de cette session ont été clôturés par le discours du président du conseil de surveillance de ce parti, qui a rappelé que le Club 2002 PUR avait très tôt porté son choix sur le père de la Nouvelle République, Denis Sassou N'Guesso.

LDB : Au cours de cette session, Wilfrid Guy César N'Guesso a aussi investi, solennellement, tous les cadres et militants du Club 2002 PUR, membres de la direction de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso. Votre réaction ?

BH : Il les a exhortés à sillonner chaque village, chaque arrondissement, chaque district, chaque ville, tous les recoins du territoire national en vue de mener une campagne pédagogique de proximité.

LDB : Votre mot de la fin ?

BH : Mon souhait le plus ardent est que l'élection présidentielle du 20 mars se tienne dans un climat apaisé en vue de la Nouvelle République, synonyme d'un changement des mentalités pour une société juste, de paix, de progrès et d'égalité pour tous.

Propos recueillis par Séverin Ibara

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

## Pigeon remporte son deuxième point, La Mancha inflige une défaite à Diables noirs

**Après treize journées de compétition, Pigeon Vert a remporté son deuxième point du championnat, le 6 mars, à l'issue du match à égalité d'un but partout contre Niconicoyé, match remis comptant pour la 9e journée alors que La Mancha a créé la sensation en battant Diables noirs 1-0 au Complexe sportif de Pointe-Noire.**

Pigeon Vert peine toujours à retrouver le haut niveau. Après l'unique point remporté lors de la première journée face aux Jeunes Fauves, 0 but partout, le club ponténégrin en a ajouté un autre sur son compteur, le 6 mars, lors du match remis comptant pour la 9e journée du championnat national face à Niconicoyé, 1 but partout. En effet, repêché de la D1 pour la division d'honneur par la Fédération congolaise de football après le retrait de FC Bi-

lombé, Pigeon Vert a durant treize journées gagné aucun match. Il a, cependant, fait deux matchs nuls et en a perdu onze. Le week-end dernier, alors que se jouait la 13e journée du championnat national de football, le club ponténégrin a remporté son deuxième match nul. Niconicoyé a manqué un penalty à la première période avant d'ouvrir le score à la 56e minute par l'entremise de Massala à la suite d'un coup franc indirect. Mais la joie des supporters a été éphémère puisque six minutes plus tard, Makosso a rétabli l'équilibre en marquant le but égalisateur. Ce match nul a permis aux verts et blancs de mettre fin à une série interminable des défaites.

Outre cette rencontre, les Ponténégrins de La Mancha ont créé la sensation au Complexe sportif en s'imposant petitement face à Diables noirs, dauphin du championnat, 1 à 0 à l'issue d'une rencontre dominée à la première période par La Mancha qui n'a pas pu exploiter les occasions de buts qui se sont présentées. À la deuxième partie (68e minute) alors que les dauphins du championnat cherchaient la solu-

tion, le gardien de La Mancha fauche un attaquant adverse hors de la surface de réparation et écope d'un carton rouge. Mais cette sortie ne démotive pourtant pas la troupe d'Éric Mouanda qui jouait en infériorité numérique. À la 87e minute pendant que les supporters sortaient un à un du stade, La Mancha bénéficie d'un contre-attaque mais l'action n'aboutit pas. Car son joueur est bousculé dans la sur-



Pigeon vert Photo/Photos «Adiac»

face de réparation et l'arbitre accorde un penalty à La Mancha. Celui-ci sera transformé par Koudeka. 1 à 0 c'est le score du match, La Mancha Diables noirs. À la fin du match, l'entraîneur de La Mancha, Nkenzo s'est félicité du travail battu : « Nous avons passé une période très difficile parce que nous n'étions plus efficaces durant une période. On pouvait même cogner Diables noirs dès la première période mais nous avons montré que nous ne sommes pas encore efficaces. Toutefois, nous continuons à travailler ». De son côté, l'entraîneur de Diables noirs, Éloi Mankou a souligné l'absence de deux pièces maîtresses de son équipe. « Nous avons eu deux malades, notamment deux pièces maîtresses de notre équipe, c'est ce qui a suffisamment pesé sur le groupe. Non seulement notre buteur n'était pas sur le terrain mais l'une des pièces maîtresses qui était présente n'a pas pu faire le match. C'est tous ces problèmes qui ont fait incliner la machine », a-t-il indiqué.

Charlem Léa Legnoki

## ÉNERGIE

## Construction de trois nouvelles agences et vingt postes de transformation

**Une mission du Projet eau, électricité et développement urbain (Peedu) accompagnée des techniciens et responsables de la Société nationale d'électricité (SNE) ainsi que des consultants a visité du 3 au 5 mars, dans la capitale économique, les sites où seront construits les trois nouvelles agences technico-commerciales et les postes de transformation.**

Conduite par Cyprien Farel Mouyangou, chargé de mission sauvegarde environnementale et sociale du Peedu, la mission d'appui des consultants à la réalisation des Notices d'impact environnemental et social (NIES) pour la construction des postes de transformation et des agences technico-commerciales de Pointe-Noire a eu pour objectif principal de faciliter la tenue des réunions de consultation et des audiences publiques relatives à la réalisation des deux NIES pour les postes et agences. Après les civilités d'usage aux autorités de la ville et aux responsables des administrations concernées telles la SNE, la visite des sites des agences et des postes de transformations à construire a eu lieu en compagnie des deux consultants sélectionnés pour la réalisation des NIES.

Les sites des trois agences à construire notamment à Tchimbamba, vers l'école, à

Ngoyo, dans l'enceinte de la station et à Mongo Kamba, dans l'enceinte de la station ainsi que ceux des vingt postes de transformation, à savoir Bourse du travail, quartier gendarmerie, La Loaya, Foucks, commissariat de police de Mpaka, quartier Mpaka X-Or, Tchimbambouka, Kilomètre 8, Voungou contre rail, Ngoyo, Tchiali, Fouti Soungou, Vindoulou, Mongo Kamba ont tour à tour reçu la visite des membres de la mission.

Ces réalisations à venir sont rendues possibles grâce à la phase additionnelle du Peedu qui est entrée en vigueur depuis le 15 décembre 2015. Il ne concerne que le volet électricité dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Signalons que plusieurs activités sont déjà en cours, spécialement les publications des avis à manifestation et les dossiers d'appels d'offres pour la construction des seize feeders dont neuf à Pointe-Noire et sept à Brazzaville. La construction des cinquante postes de transformation dont trente à Brazzaville et vingt à Pointe-Noire, la réhabilitation de quarante postes de transformation dont 25 à Brazzaville et 15 à Pointe-Noire. La construction des six agences technico-commerciales dont trois à Brazzaville et trois à Pointe-Noire. Le Peedu bénéficie d'un cofinancement de la République du Congo et de la Banque mondiale.

Hervé Brice Mampouya

# Zambie, une présélection de 33 joueurs pour la double confrontation contre le Congo

**Le sélectionneur zambien a publié une liste de 33 noms pour la double confrontation face aux Diables rouges du Congo, le 23 et 27 mars (à Ndola puis à Brazzaville).**

Pour ces deux rencontres, comptant pour les 3e et 4e journée des éliminatoires de la CAN 2017, George Lwandamina s'appuiera essentiellement sur des joueurs issus du championnat local (23) ou évoluant en Afrique (7) dont l'attaquant des Léopards de Dolisie, Winstone Kalengo. Et donc trois joueurs de la diaspora, dont le défenseur Sunzu, en manque de temps de jeu à Lille, le milieu Musonda (16 matchs de 1re division arménienne) ou l'attaquant Kangwa (9 buts en 23 matchs de championnat d'Israël). Auteurs d'une CAN 2015 décevante (élimination au premier), à laquelle neuf des 33 présélectionnés avaient participé, les Chipolopolo Boys ont fait mieux à Kigali lors du CHAN 2016 avec une élimination en quarts de finale



Prolifique buteur de l'AC Léopards, Winstone Kalengo est présélectionné pour les deux matchs face au Congo: la défense des Diables rouges est prévenue (@adiac)

face à la Guinée (0-0, puis tirs au but). Dix-sept d'entre eux figurent dans la liste, traduisant ainsi la volonté de miser sur les joueurs locaux, dont le championnat n'a pourtant pas encore repris. Rappelons que

Zesco United a été sacré en novembre dernier.

## Les 33 Zambiens présélectionnés

**Gardiens :** Kennedy Mweene (Mamelodi Sundowns/Afrique

du Sud), Jacob Banda (Zesco United), Racha Kola (Zanaco), Lawrence Mulenga (Kabwe Warriors)

**Défenseurs :** Dauti Musekwa (Zesco United), Buchizya Mfunne, Stephen Kabamba et Adrian

Chama (Green Buffaloes), Donashano Malama (Nkana), George Chilufya (Zanaco), Solomon Sakala (Kabwe Warriors), Stopilla Sunzu (Lille/France/1re division), Davies Nkausu (Free State Stars/Afrique du Sud), Kabaso Chongo (TP Mazembe/RDC).

**Milieux :** Jack Chirwa et Christopher Katongo (Green Buffaloes), Benson Sakala (Power Dynamos), Charles Zulu (Zanaco), Mwelwa Mwape et Mwila Phiri (Zesco United), Spencer Sautu (Green Eagles), Salulani Phiri, Isaac Chansa (Zanaco), Clatous Chama (Zesco United), Rainford Kalaba et Nathan Sinkala (TP Mazembe/RDC), Lubambo Musonda (Gandzasar Kapan/Arménie/1re division).

**Attaquants :** Conlyde Luchanga et Patson Daka (Power Dynamos), Adamson Mulao (Green Eagles), Winstone Kalengo (AC Léopards/Congo), Collins Mbesuma (Mpumalanga Black Aces/Afrique du Sud), Evans Kangwa (Hapoel Ra'anana/Israël/1re division)

**Camille Delourme**

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

### AC Léopards de Dolisie prend le large

**L'Athlétic club Léopards de Dolisie a dû puiser dans sa réserve pour venir à bout du Club athlétique renaissance aiglon (Cara) 2-1, le 6 mars au stade de Sibiti en clôture de la 13e journée avant de confirmer son statut de leader grâce à Césair Gandzé et Trésor Mukenga.**

Ces deux joueurs ont sauvé in extremis leur équipe de la contre-performance qui se dessinait déjà. C'est bien pour le moral des Fauves du Niari qui débiteront ce week-end leur campagne africaine en Afrique du sud face à Mamelodi Sundowns. L'AC Léopards de Dolisie reste pour l'heure, la seule équipe invaincue depuis le début du championnat (dix victoires et trois nuls en treize matches disputés). Mais ce bilan a bien failli être contesté par Aiglons, volontaires et qui ont chèrement vendu leur peau à Sibiti. Pendant une vingtaine de minutes, le Cara a, en effet, laissé le jeu et la possession de balles aux Fauves du Niari avant de jaillir par la suite. Sur un long ballon, Ebengo Liema a bien senti le coup. Il profite de la position avancée de Barel Mouko pour le loper et mettre le ballon hors de sa portée. Le Cara est devant et conserve précieusement cet avantage d'un but à zéro, jusqu'à la pause en dépit de quelques réactions offensives des attaquants des Léopards. Les hommes de Rémy Ayayos

Ikouna ont attendu la reprise pour mieux rebondir. C'est Césair Gandzé, l'un des remplaçants qui fait la différence. Sur une transversale de Carof Baroua sur le côté, Junior Makiessé fait le plus grand boulot. Il pénètre dans la surface de réparation puis échoue face à Mambu, le gardien des Aiglons, lequel avait bien fermé l'angle. Césair Gandzé, à l'affût, a redressé le ballon de la tête pour une égalisation à la 51e minute. A égalité, les leaders du championnat n'étaient toujours pas épargnés d'une surprise. Ils vont d'ailleurs vivre les quinze dernières minutes de fortes pressions exercées par Ebengo, Rochel Osséré et Kennedy Chadly. Les Aiglons ont été à deux doigts de reprendre l'avantage à la 76e minute si le but n'était pas invalidé pour une position de hors-jeu. Ils ont cru continuer à croire jusqu'au bout. Mais la bourde de leur gardien Mambu a éteint la flamme dans les ultimes minutes de la rencontre. Il improvise une sortie puis il est battu par une tête de Trésor Mukenga à la 90e minute. Le sort a voulu que ce soit un ancien sociétaire de Cara, qui venait de faire son entrée, confirme la marque de fabrique des grandes équipes. Elles peuvent faire la différence à tout moment, disent les spécialistes du football. AC Léopards qui a joué son dernier match avant son déplacement de l'Afrique du sud s'est satisfait du résultat

qui renforce sa position de leader tout en regrettant les blessures de Barel Mouko et Merveil Ndockyt. « Il est regrettable de perdre deux joueurs majeurs : Ndockyt et Barel... J'espère que c'est moins grave. Sinon en terme de confiance, c'est bien avant la Coupe d'Afrique... Ndockyt est capable de percuter, d'apporter la vitesse. Il a fait deux ou trois actions malheureusement, il a manqué de lucidité soit sur la dernière passe soit sur la finition », a commenté Lamine Ndiaye, l'entraîneur de l'AC Léopards. Léopards-Cara était le premier match que le stade de Sibiti a accueilli depuis la finale de la Coupe du Congo le 14 août 2014 perdue par le Cara 0-2 face aux Diables noirs. Depuis lors, les portes de cette installation ont été fermées par manque d'initiatives et d'animateurs. Il y a ni championnat départemental ni des matches amicaux entre les équipes de la localité pour assurer l'entretien du stade. Et la pelouse n'était pas loin d'être comparable à une forêt car elle avait trop poussé. Ce match a visiblement redonné la joie aux habitants de Sibiti. La Ligue départementale de la Lékoumou, ainsi que la sous-ligue de Sibiti devront s'appuyer sur cet engouement pour relancer la machine. Car les Fauves du Niari ne seront pas éternellement les locataires du stade de Sibiti;

**James Golden Eloué**

## FOOTBALL

### Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Allemagne, Belgique, Bulgarie, Italie)

#### Allemagne, 29e journée, 3e division

Francky Sembolo était aligné au coup d'envoi du déplacement d'Osnabrück chez le Preussen Münster (0-0). L'international congolais s'est distingué par une volée, détournée par Lomb (12e) puis par une tête sur le poteau (23e). Avec ce point pris, Osnabrück est 3e avec 47 points.

#### Belgique, 27e journée, 2e division

Sans Jordan Massengo, suspendu, l'Union-Saint-Gilloise met fin à une série de trois défaites, mais ne parvient toutefois pas à prendre l'ascendant sur Coxyde (0-0), la lanterne rouge. Avec ce résultat, le club bruxellois, qui compte deux matches en retard, est 8e avec 39 points. Rappelons qu'en fin de saison, le championnat de deuxième division subira un changement de formule : les huit premiers sont maintenus et les neuf suivants sont relégués et deviendront amateurs.

#### Bulgarie, 24e journée, 1re division

Rahavi Kifoueti était titulaire lors du match nul obtenu par le Botev Plovdiv sur le terrain de Beroe (1-1). Avec ce troisième match sans

victoire, le Botev fait du surplace au classement avec 25 points et une 6e place.

#### Bulgarie, 19e journée, 2e division

Contre toute attente, Christoffer Mafoumbi n'était pas titulaire lors de la défaite de Vereya chez la réserve du Litex Lovech (0-1). Alors que Vereya a manqué un penalty à la 38e, Lovech a marqué à la 93e. Une reprise manquée pour Vereya, qui ne compte plus que quatre points d'avance sur son adversaire du jour, premier reléguable.

#### Italie, 25e journée, troisième division, groupe D

Pagani partage les points avec Monopoli (1-1). Titulaire dans l'entrejeu, Ravy Tsouka Dozi était titulaire et a été averti à la 74e.

#### Italie, 21e journée, championnat des réserves, groupe B

Senna Miangué était titulaire lors du match nul de l'Inter de Milan face à Bologne (0-0). Avec ce résultat mitigé face au 7e du classement, la Primavera intéressée reste en tête mais voit les U19 de l'AC Milan revenir à deux points.

**C.D.**